



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VII.

Montreal, (Bas-Canada) Septembre, 1863.

No. 9.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : La France dans l'extrême Orient, par Vie Henri de Bornier.—EDUCATION : De la Calligraphie. X. Par quel moyen peut-on : 1o ramener à la cursive une écriture dégénérée en coulée ; 2o assurer aux élèves une bonne écriture ; 3o conserver à tous une expéditive satisfaisante, Taiclet.—Exercices pour les élèves des écoles.—Exercice de grammaire.—AVIS OFFICIELS : Séparations et érection de municipalités scolaires.—Nominations : Commissaires et syndics.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs.—Dons offerts à la Bibliothèque du Département.—Avis. Vingt-unième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.—PARTIE EDITORIALE : De l'engagement des instituteurs.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'école pour 1861 et 1862.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes : Paris, New-York, Québec, Montréal, Toronto.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Sciences.—Bulletin des Lettres.—DISTRIBUTIONS DE PRIX : Collège de Montréal.—Collège de Ste.Marie.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LA FRANCE DANS L'EXTRÊME ORIENT

POÈME QUI A REMPORTÉ LE PRIX PROPOSÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 23 JUILLET 1863.

De la lumière ! De la lumière ! Encore plus de lumière !
DERNIÈRES PAROLES DE GËTHE.

C'est l'empire des fleurs ! Le merveilleux empire
Où les savants sont rois, où les sages sont dieux,
Où l'amour des beaux-arts est dans l'air qu'on respire,
Où le luth aux clous d'or vibre mélodieux ;

Ainsi qu'une forêt que la nuit enveloppe,
Son histoire se perd dans les siècles lointains ;
Quand l'avenir s'ouvrirait à peine pour l'Europe,
Il semblait que la Chine eût rempli ses destins ;

Ruche immense, toujours active et toujours pleine,
Peuple qui du travail aimait les douces lois,
Dans les cieus miroitaient ses tours de porcelaine
Au temps où nos aïeux erraient au fond des bois ;

A l'heure où vous traîniez les lourdes catapultes,
Légions de César, phalanges d'Annibal,
Trouvant sa flèche lente à venger ses insultes,
Un Tartare donnait au tonnerre un rival ;

Longtemps, en tout, ce peuple a devancé les autres :
La boussole guidait ses voiles de bambous,
Ses poètes chantaient, rêvaient, avant les nôtres,
Il eut son Guttenberg, son Socrate, avant nous ;

Il connut, écoutant ses lettrés et ses prêtres,
La sagesse riante et l'utile raison :
Il faisait remonter la noblesse aux ancêtres
Et la gloire d'un homme à toute sa maison ;

Quand un héros, après les sanglantes mêlées,
Rentrât vainqueur, c'est toi, Pitié, qui triomphais !...
Lui, sur ses vêtements, sur ses armes voilées,
Portait le deuil des morts que sa gloire avait faits !

Ainsi, de son pouvoir, étendant la limite
Des rives de l'Oxus aux rives de l'Amour,
Dominant le Japon et l'empire Annamite,
Le Fils du ciel marchait plus puissant chaque jour.

Et maintenant d'où vient que ce colosse tombe ?
Quelle invisible main a frappé le puissant ?
Pourquoi se couche-t-il tout vivant dans la tombe ?
Et d'où vient que sur lui déjà l'ombre descend ?

C'est qu'il a redouté de plus longues épreuves ;
C'est que, fermé d'avance aux peuples qui viendront,
Comme ferait la mer en repoussant les fleuves,
Dans son immensité lui-même il se corrompt !

C'est qu'il est immobile et qu'il est solidaire !
C'est qu'il ne veut avoir ni frère ni témoin ;
C'est qu'il a dédaigné, croyant qu'on la fait taire,
La voix d'en haut qui dit à l'homme : Va plus loin !

•••
Va plus loin ! Que rien ne t'arrête,
Pas même la postérité !
A chaque jour que Dieu te prête,
Va plus loin dans la vérité !
Va plus avant dans la justice,
Combats l'erreur, dompte le vice,
Enseigne ce que Dieu t'apprit,
Ose ! Compare ! Juge ! Invente !
Et partout, d'une âme fervente,
Propage la loi de l'esprit !

•••
" Non ! non ! — ont répondu d'une voix affaiblie
Empereurs, mandarins, peuple, bonzes, soldats,—
Notre moisson est faite et notre œuvre accomplie,
Le jour tombe, et nous sommes las ;

" Il est doux de dormir sur les jonques, de suivre
Le cours du fleuve Bleu mollement agité ;
De chauffer lentement sur les planches de cuivre
La feuille odorante du thé ;

" Il est doux de rêver, dans les fraîches pagodes,
De se créer des dieux qui ne défendent rien,
Et de lire des vers en quatre périodes
Coupés selon le rythme ancien ;

" Il est doux de penser qu'à travers un nuage
L'âme de l'homme passe ainsi qu'un astre errant,
De ne rien regretter de l'éternel voyage
Et de ne rien craindre en mourant !

" Que nous importent donc les conquêtes humaines ?
Rien ne change, et tout meurt ; l'homme à l'homme est pareil ;
Si la vie est un songe, à quoi bon tant de peines ?
Après le plaisir le sommeil ! "

* *

Tu ne dormiras pas encore,
O peuple ! Ce n'est pas la nuit,
Ce n'est que la fin de l'aurore,
Et le vrai jour à peine luit ;
En vain ta coupable paresse,
Pour qu'à jamais il disparaisse,
Au soleil prodigue ses vœux ;
En vain tu fermes la paupière,
Dieu te condamne à la lumière
Et te dit : Debout ! je le veux !

S'il est des peuples qui sommeillent,
Parqués comme de grands troupeaux,
Il est d'autres peuples qui veillent
Et que tourmente le repos ;
Un souffle incessant les soulève,
Ils portent la croix ou le glaive,
Rien n'abat ces hardis marcheurs,
Et, quand la nuit nous environne,
L'aube éternelle les couronne
De mystérieuses blancheurs !

Peuples-soldats, peuples-apôtres,
Pionniers de tous les chemins,
Eclairant la marche des autres,
Préparant tous les lendemains !
Cette gloire est surtout la tienne,
France militaire et chrétienne
A l'œil terrible ou souriant ;
C'est toi qui par Dieu fus choisie
Pour rajeunir la vieille Asie
Et pour réveiller l'Orient !

I

LE MISSIONNAIRE.

Celui qui partira le premier, c'est le prêtre !
Son courage, lui-même il l'ignore peut-être ;
On lui dit : pars ! Il part, sans prendre d'autres soins,
Son bréviaire à la main, libre, simple, tranquille,
Et les oisifs, tandis qu'il traverse la ville,
Disent en ricanant : " C'est un soldat de moins ! "

C'est un soldat de plus ! Qu'un faux sage le raille ;
Mais vous qu'ont vu grandir tous nos champs de bataille,
Je vous atteste ici, héros armés par nous,
Vous dont la gloire sait comprendre toute gloire,
Répondez ! N'est-ce pas que la soutane noire
Cache des cœurs vaillants à vous rendre jaloux ?

L'apôtre part aussi pour des guerres lointaines,
Sans avoir comme vous les bannières hautaines,
Sans la pompe guerrière, enivrement du cœur,
Sans le regard du chef, qui déjà récompense,
Sans l'appel du clairon dans la mêlée immense,
Sans l'orgueil de mourir sous le drapeau vainqueur !

Il aborde à la rive où tous ses rêves tendent,
La nuit, seul et furtif, sans amis qui l'attendent ;
Ce héros de la foi doit échapper aux yeux,
Quitter l'habit français, refaire son visage,
Et fuir loin des cités où le guette au passage
Le mandarin obèse à l'œil astucieux !

A chaque jour nouveau de nouvelles épreuves ;
Il franchit les déserts, les monts, les lacs, les fleuves,
Sous la bise ou la neige ou le ciel étouffant,
Heureux si quelquefois un rare néophyte,
Chrétien timide encor, de ses leçons profite,
S'il fait entrer Jésus dans le cœur d'un enfant !

Cependant, en des jours moins tristes que les vôtres,
Pékin même, Pékin s'ouvrit à nos apôtres :
Sectateurs du Tao, bonzes du dieu Bouddha,
Fils de Confucius, vous avez vu paraître
Les envoyés du Christ dans le palais du maître...
Mais le maître bientôt à vos terreurs céda ;

Oui, la peur les saisit, la peur de l'Evangile !
Le colosse sentit trembler ses pieds d'argile,
Un souffle les fit tous frissonner jusqu'aux os,
Le despote inquiet pour son pouvoir sans borne,
Se leva tout à coup, et, rouvrant son œil morne,
Cria : " Chassez ce Dieu qui trouble mon repos ! "

Pour renverser, ô Christ, ton Eglise abhorrée,
Rivalisent de haine et la rude Corée
Et le Japon sinistre, Yeddo comme Pékin ;
La persécution rapide et triomphante
S'étend sur tout un monde, et chaque ville enfante
Son Néron abruti de colère et de vin !

Un prêtre est dans leurs mains ! le tribunal s'apprête ;
Le juge accourt joyeux comme pour une fête ;
La victime attendra longtemps le coup fatal,
Car le bourreau lettré veut montrer sa science,
Prouver aux yeux de tous sa longue expérience
Et mériter au moins le bouton de cristal !

Mais l'apôtre, évitant de lâches subterfuges,
Répond, tranquille et doux, l'œil fixé sur les juges :
" Je suis chrétien ! Je suis chrétien ! Etes-vous prêts ?
Versez mon sang, afin que pour vous il s'élève !
Tombe, tombe au plus tôt ma tête sous ce glaive !
Et que j'aie pour vous prier Dieu de plus près ! "

Ce calme du chrétien fait éclater leur rage ;
Les semelles de cuir souffletent son visage,
La cangue, affreusement, charge et courbe ses reins,
Les fouets coupent sa chair que mordent les tenailles,
Les pinces et les crocs fouillent dans ses entrailles...
Et dans l'ombre il entend rire les mandarins !

* *

Et, peut-être, pour nous c'est l'heure de la joie !
De nos plaisirs bruyants la pompe se déploie,
Les parfums, la lumière et l'or et le cristal
Changent en voluptés les fatigues du bal,
Une étrange langueur couvre tous les visages,
Un démon invisible envahit les ples sages,
Les femmes aux bras nus, qui passent doucement,
Jettent dans tous les yeux un éblouissement,
Et, lasse quelquefois, la valseuse s'incline
Pour respirer des fleurs... dans les vases de Chine !

II

LE COMMERÇANT.

Puisque ce peuple, ô Christ, pour repousser ta loi
Lève son bras féroce,
Il verra succéder aux hommes de la foi
Les hommes du négoce.

Le prêtre, peuple ingrat, n'est venu que pour vous,
Car le prêtre vous aime ;
Le commerçant, avide et de son gain jaloux,
Ne vient que pour lui-même !

Nos vaisseaux sans obstacle abordent, cependant,
Sous les yeux du Tartare ;
Le commerce, pour lui c'est l'or de l'Occident,
Et la Chine est avare.

" De l'or ! — a-t-elle dit, — qu'ils apportent de l'or !
Que pour nous ils l'amassent !
Que les lingots pesants, demain, toujours, encor,
Dans nos palais s'entassent !

“ A vous le thé, la laque et les tissus légers !
Venez l'un après l'autre !
A nous rien que de l'or ! Tout l'or des étrangers !
Nous garderons le nôtre !

“ Mais ne laissons jamais le Barbare aux yeux bleus
Pénétrer dans nos villes,
Et brûlons sans pitié les comptoirs orgueilleux
De ces nations viles ! ”

••

Eh bien ! peuple ennemi du commerce fécond,
Au commerce mortel tes portes s'ouvriront !
L'opium est entré dans tes mille provinces,
Partout, dans la pagode et le palais des princes ;
Tes juges aux yeux lourds, en leur vague torpeur,
Respirent l'enivrante et fatale vapeur,
Et le guerrier lui-même avec peine soulève
Ses membres éternés par les spasmes du rêve !

••

Ah ! détournons les yeux d'un spectacle pareil,
Arrachons l'Orient à ce lâche sommeil,
Poursuivons, malgré lui, notre grande entreprise,
Et ces portes qu'il veut nous fermer,—qu'on les brise !

III

LE SOLDAT.

Partez, puisqu'il le faut, pour ce monde inconnu,
Soldats français : le jour de l'épée est venu !

••

Soldats, la cause est bonne et juste la conquête ;
Avec cet étendard qui flotte à votre tête
L'esprit chrétien prend son essor ;
Vous êtes, aujourd'hui comme dans un autre âge,
L'honneur, le dévouement, la force, le courage...
Vous êtes la pensée encor !

Ta plus puissante armée, ô France, c'est ton âme !
Ce n'est pas seulement le soldat qu'on acclame
Et qui part les yeux pleins d'éclairs ;
C'est l'écrivain habile à raconter nos gloires,
Le poète qui met au front de tes victoires
Le diadème de ses vers ;

C'est le savant qui veille et qui cherche sans cesse ;
C'est le législateur qui plie avec sagesse
Tes forces à la même loi ;
C'est l'orateur par qui s'explique ton génie,
C'est le prince dont l'âme à ton âme est unie ;
Ton armée, ô France, c'est toi !

C'est toi qui de la Chine abaissais les barrières ;
C'est toi qui foudroyais l'armée aux huit bannières,
Ces hordes d'affreux combattants ;
C'est toi surtout, après cette victoire épique,
Qui cherchais dans Pékin le temple catholique
Profané depuis quarante ans !

••

O désolation de l'église déserte !
La porte était murée et la toiture ouverte,
Dans la nef s'engouffrait le vent,
La pluie avait souillé l'autel, rongé les marbres,
Et, muets insulteurs, s'élevaient de grands arbres
Sur l'image du Dieu vivant !

Mais, ô miracle ! Un jour ces portes se rouvrirent,
De nos soldats émus les fronts se découvrirent
En pénétrant dans le saint lieu,
Et l'évêque, adorant la croix que l'on redresse,
Béni, parmi les cris et les chants d'allégresse,
La France qui lui rend son Dieu !

••

Vous avez, drapeaux de la France,
Sans vous reposer un seul jour,
Porté la crainte ou l'espérance
A tous les peuples tour à tour ;

Partout, dans ce siècle homérique,
Vos plus illustres ont flotté :
Sur le berceau de l'Amérique
Qui naissait pour la liberté,

Sur Milan, sur les Pyramides,
Sur les forêts de Witikind,
Sur le désert des rois numides,
Sur les palais de Charles-Quint ;

Mais ces jours qu'on idéalise,
Notre temps n'en est plus jaloux...
Nous avons conquis cette église,
Et le Ciel est content de nous !

••

Ce n'est pas, ce n'est pas le deuil et l'esclavage
Que nous allons porter aux peuples éperdus :
France, tu rougirais d'un triomphe sauvage.
Ton nouveau cri de guerre est *Bonheur aux vaincus !*

De vos blêmes tyrans, de leurs sanglants caprices
Nous vous délivrerons, peuples près de périr,
Et nous délivrerons vos tyrans de leurs vices :
Ceux qui souffrent, d'abord, puis ceux qui font souffrir !

Ce que nous t'apportons, sombre et muette Asie,
C'est notre foi, chez toi ravivant son flambeau ;
L'esprit de liberté, la mâle poésie,
Nos sciences, un art plus puissant et plus beau,

La dignité par qui le faible se redresse,
La fermeté du cœur que la vertu défend ;
Ce que nous t'apportons, c'est l'esprit de tendresse,
Le respect de la femme et l'amour de l'enfant !

Regardez donc ! Dieu se dévoile ;
Il vous parle, écoutez sa voix ;
Debout, peuples ! Suivez l'étoile,
Comme vos Mages autrefois !
Hâtez-vous, tandis qu'elle brille !
Rentrez dans la grande famille,
Dieu vous rouvre tous les chemins ;
En marche, esclaves de la veille !
Et louez Dieu qui vous réveille
Et vous délivre par nos mains !

Vte HENRI DE BORNIER.

EDUCATION.

De la Calligraphie. (1)

X.

PAR QUEL MOYEN PEUT-ON : 1o RAMENER A LA CURSIVE UNE ÉCRITURE DÉGÉNÉRÉE EN COULÉE ; 2o ASSURER AUX ÉLÈVES UNE BONNE ÉCRITURE ; 3o CONSERVER A TOUS UNE EXPÉDIÉE SATISFAISANTE ?

RÉPONSE.

On ne peut corriger sûrement, en calligraphie, un défaut quelconque que par le défaut opposé, employé momentanément et avec discernement, c'est-à-dire seulement quand les conseils réitérés du maître et la copie de bons modèles, n'ont plus la puissance d'améliorer les mouvements de la main devenus irréguliers.

Le maître doit toujours, pour la correction de toute espèce de défauts, employer les moyens contraires à ceux qui ont entraîné l'élève dans la mauvaise habitude d'exécution ou dans le défaut de forme qu'il veut corriger.

(1) Voir notre livraison du mois de mars dernier.

Ainsi, lorsqu'un élève fait les *m*, *n*, comme en coulée, deux choses sont à faire presque simultanément.

1o Modérer ou régler les mouvements trop vifs ou irréguliers de la main ;

2o Rendre aux déliés et aux liaisons leur forme courbe.

Deux procédés sont donc à employer pour obtenir un prompt et plein succès.

Il faut faire écrire l'élève exclusivement en *moyen* pendant quelques jours (on peut même, pour ce cas, le faire écrire avec avantage entre deux lignes), et surtout l'obliger à exécuter lentement, puisque l'habitude contraire l'a conduit à faire mal. Ce premier procédé, en changeant les mouvements, peut seul disposer la main à un tracé plus sûr des formes.

Il faut, en même temps, faire exécuter isolément beaucoup de *m*, *n*, ou des mots, tels que

mine même mêmement minimum,

en veillant à ce qu'il remonte la liaison, dans les lettres *m*, *n*, au moins jusqu'au milieu du jambage ; en exigeant même, si cela est nécessaire, qu'il ne la fasse sortir momentanément du plein qu'aux trois quarts de la hauteur de la lettre.

Une ligne qui partagerait le corps d'écriture en deux parties égales, comme dans la grosse écriture, faciliterait encore le travail.

Il convient de ne ramener l'élève que progressivement à des tracés plus rapides ; de cette façon, il reprend insensiblement la manière de diriger ses mouvements avec précaution et assurance, ainsi que l'habitude de courber ses déliés, et revient nécessairement en très-peu de temps, en une seule leçon même, à une bonne cursive.

Pour le faire passer graduellement par toutes les grosseurs, même en n'exécutant qu'une ligne d'écriture, on peut le faire écrire alternativement entre deux lignes au crayon dont la diminution progressive conduit du moyen au fin, et réciproquement entre deux lignes dont l'augmentation graduelle mène du fin au moyen.

Comme on le voit, il est assez facile de redresser et de régulariser même promptement des écritures, devenues, pour une cause quelconque, négligées, irrégulières ; mais il n'est pas aussi aisé d'assurer aux élèves une écriture courante qui se maintienne constamment bonne.

Il est des écoles où les progrès sont prompts, mais les écritures peu satisfaisantes ; il en est d'autres où les écritures à *main posée* sont belles et à peu près uniformes, mais où les écritures courantes, celles des devoirs, sont généralement défectueuses ; les écritures expédiées des élèves de la classe la plus avancée, laissent le plus à désirer : aucune ne se ressemble.

Est-ce la faute de la méthode suivie, ou est-ce la faute du maître ?

Le zèle de tout maître persévérant sait faire produire des résultats, même à une méthode médiocre ; il est cependant des méthodes dont la marche, les principes et les exercices sont si opposés à la nature, si contraires aux progrès, qu'elles ne peuvent que paralyser les efforts du maître, et donner aux élèves des habitudes d'exécution et de forme tout à fait nuisibles à une bonne cursive, à une rapide expédiée.

En effet, quelles dispositions favorables pour la calligraphie peuvent développer des exercices en gros, surtout sans gradation aucune, puisqu'il est d'expérience que de tels exercices déforment la main au lieu de la former ?

D'un autre côté, comment, en suivant ces méthodes, pouvoir assurer aux élèves une écriture rapide, puisque au lieu de communiquer à la main le *procédé de la vitesse*, elles lui font pratiquer, souvent pendant des années entières, le *procédé de la lenteur* ? Comment espérer que plus tard, quand les habitudes sont prises, quand le mal est grand, la main se dégourdira en faisant des devoirs ? On sait qu'il y a peu de remèdes pour les maladies chroniques, et que presque toutes sont incurables.

On ne guérit pas plus facilement une main estropiée qu'on ne guérit un mal invétéré. Les meilleures écritures deviennent très-souvent défectueuses ; mais les mauvaises ne s'améliorent que bien rarement : l'expérience ne le prouve que trop.

Dans les méthodes où la lettre *O* est présentée la première, et comme devant servir à la formation des lettres de forme ovale, les élèves sont nécessairement conduits instinctivement à former les lettres *a*, *q*, *g*, *d*, non en une fois, ainsi que cela devrait être, mais en deux fois. Il est facile de reconnaître que cette manière d'exécuter ces caractères, pratiquée encore par le plus grand nombre des élèves, n'est avantageuse ni à la bonté de la forme ni à la rapidité de l'exécution.

En écriture, les moyens d'exécution doivent plus encore précoc-

uper le maître que la perfection de la forme : une bonne manière de travailler devant nécessairement amener de bons résultats.

Plus d'un auteur cependant a décomposé les lettres de l'alphabet en éléments ou parties de lettres : les élèves, après avoir étudié isolément ces fragments de lettres, souvent très-nombreux, sont obligés de les réunir : l'*a* est formé de *quatre parties*, et exécuté en quatre fois ; l'*m* est formée de *six parties* ou fragments, et exécutée, par conséquent, en six fois, ni plus ni moins.

Est-ce là enseigner à écrire ? Aussi faut-il voir comme l'élève est toujours en défaut lorsqu'il doit former *un tout* avec les parties, et aussi comme ses mouvements sont lents et mal assurés !

D'autres présentent les éléments de l'*m* de manière à disposer les élèves à exécuter cette lettre par *trois reprises*. En effet, le délié de ces éléments doit commencer au bas de chaque caractère, c'est-à-dire sur la ligne qui, dans les premiers modèles, sert de base à l'écriture : ce qui est naturel. S'il ne prend que vers le milieu de la hauteur de ces caractères, l'élève peut-il comprendre que le délié du 2e et du 3e jambage de l'*m* doit être remonté, sans interruption, sur le plein de chacun ? Evidemment non. En levant la plume au bas des deux premières parties de cette lettre, pour commencer le délié de la 2e et de la 3e partie vers le milieu du plein, l'élève n'est-il pas conséquent ? ne fait-il pas même preuve d'intelligence ? D'ailleurs combien de maîtres n'exécutent pas autrement les lettres *m*, *n*, trompés eux-mêmes par la fausseté des principes !

Mais soit que l'élève compose les lettres de divers éléments, soit qu'il les exécute seulement en plusieurs fois, il est évident qu'il ne se forme qu'une écriture lente, décousue, qui doit, dès qu'il est tenu d'écrire un peu vite, devenir très-irrégulière, illisible même : les mots ne présentent souvent plus que des caractères difformes et détachés.

Ailleurs, les éléments et les lettres ont une forme qui ne peut que conduire les commençants à des mouvements exagérés, précipités ; car il ne faut pas oublier l'effet que produit un modèle, surtout sur un jeune enfant. La voix du maître peut bien se faire entendre à tous les élèves au commencement de chaque leçon, et encore de temps en temps à chacun en particulier ; mais le modèle parle toujours ; sans cesse il dit à l'élève : *regarde et imite* ; vois ce trait qui prend ici, ce délié qui commence là ; remarque cette forme, remarque ces liaisons, et observe le tout. Chacun ne sait-il pas que l'on apprend mieux par les yeux que par les oreilles ?

Pour empêcher que les élèves ne tombent dans les rondeurs, on ne leur présente quelquefois que des *formes angulaires*. Ou bien, dans le but de développer les mouvements de la main, on donne aux lettres *m*, *n*, *u*, une largeur démesurée. Il y a plus : dès la première leçon, l'enfant doit exécuter, sans lever la plume, des lignes entières de ces lettres dont l'écartement entre elles n'est pas moins exagéré que leurs dimensions.

L'expérience prouve que les enfants ont une tendance à rapprocher les mots, à les confondre même, souvent au point qu'une ligne entière ne fait plus à l'œil qu'un seul mot, et que l'écriture devient illisible. Eh bien ! au lieu de combattre cette tendance, ces méthodes l'entretiennent ; elles poussent même l'élève dans le défaut signalé, en liant déjà les uns aux autres les mots des premiers modèles d'application.

Quand on se propose pour but particulier, non pas d'enseigner à écrire à ceux qui ne savent pas, mais de redresser, d'améliorer l'écriture de ceux qui écrivent mal, on peut, même dans les premiers exercices, présenter les lettres dans une forme qui ne soit pas naturelle. De tels exercices, qui se conçoivent dans une méthode spéciale, ne se comprennent plus dans une méthode destinée aux écoles primaires.

Ce n'est pas évidemment en mettant dans l'œil des formes incorrectes, ni en donnant à la main des mouvements faux, qu'il est possible d'assurer les progrès des élèves.

Procéder de la sorte, n'est-ce pas agir absolument comme si pour amener un enfant à bien prononcer une lettre, on la lui faisait *mal prononcer* ? On parvient à donner aux élèves le ton convenable de la lecture, non en lisant mal, mais seulement en lisant bien, en les dirigeant avec art, et en n'exigeant d'eux que ce qui est naturel.

Il est des maîtres qui ne se contentent pas de faire faire une page de certaines lettres, de certains mots, de certaines phrases difficiles ou importantes ; ils en font remplir de nombreuses pages, des cahiers entiers. Quel intérêt l'élève peut-il trouver à faire *cent fois*, *mille fois* de suite le même exercice ? Ces maîtres se trompent en croyant ainsi hâter les progrès des enfants, et la meilleure preuve, c'est que les dernières lignes de presque chaque page, et les dernières pages de chaque cahier sont toujours les moins bonnes.

Cela n'a rien qui puisse étonner. Après qu'un élève a fait un

certain nombre de fois une lettre, l'exécution en est devenue familière, et cesse de le captiver; la forme a perdu pour lui l'attrait de la nouveauté, et ne l'intéresse plus: il la trace avec indifférence, négligence, et bientôt sa main ne sait plus que former mal, parfois très-mal, la lettre, le groupe, le mot, qu'il avait cependant bien faits.

Qu'est-ce surtout lorsque les lettres ne sont pour les enfants que des signes sans valeur, et les mots qu'un assemblage de traits ou qu'un dessin sans intérêt? Et c'est ce qui arrive inévitablement si on les abandonne, dans le principe, à l'imitation purement matérielle des exemples d'écriture.

Les textes qui sont insignifiants ou copiés trop longtemps, portent aussi les élèves à négliger la forme des lettres, et à ne plus soigner leur écriture.

Les tracés du maître, soit sur le tableau noir, soit sur les cahiers des élèves, peuvent aussi, s'ils ne sont pas exécutés suivant les principes de la méthode suivie, produire les plus fâcheux résultats, alors même que les modèles copiés par eux leur montrent les éléments et les lettres tels qu'ils doivent être exécutés et imités.

Il importe donc non-seulement que l'instituteur exécute devant eux les lettres *en une fois*, mais qu'il leur donne encore exactement la forme qu'elles ont dans les modèles.

Il est encore nécessaire qu'il évite dans ce qu'il écrit au tableau, tels que *problèmes, sujets d'analyse ou de composition*, etc., les formes étranges, les ornements superflus, enfin tout ce qui peut nuire à la bonté et à la beauté des écritures courantes; car les élèves prennent facilement la forme des lettres et le genre d'écriture même de leur maître.

On se demande quelle part la méthode a dans les bonnes et belles écritures qu'on rencontre dans certaines écoles.

Une méthode de lecture peut, par la gradation de ses exercices, hâter les progrès des élèves; mais elle ne saurait leur donner la manière de *bien lire*: cela ne peut être que l'œuvre du maître.

Une méthode d'écriture peut également, par la gradation de ses exercices, hâter les progrès des commençants; mais elle ne saurait communiquer aux élèves le *talent de bien écrire*. Le maître seul peut inspirer du goût et de l'application pour la calligraphie. L'instituteur qui aime à enseigner, trouve toujours les élèves disposés à apprendre.

Il importe sans doute que les progrès des commençants soient rapides; que les écritures réunissent les qualités suivantes: la *simplicité*, l'*uniformité*, la *facilité*, la *rapidité*, enfin la *lisibilité*; mais il importe encore qu'ils puissent conserver une bonne cursive expédiée comme résultat final des leçons d'écriture.

Tout instituteur zélé obtiendra sûrement ce résultat si désirable:

En exerçant bien la main et dès les premières leçons (ne pas négliger, dans ce but, l'ardoise et les plumes larges du bec); en lui rendant aisée l'exécution de tous les traits, de toutes les formes de lettres; en veillant à ce que les commençants exécutent tous les caractères *en une seule fois*, et lient bien entre elles toutes les lettres des groupes et des mots.

En habituant de bonne heure les enfants à bien imiter leur modèle, à comparer ce qu'ils font, à juger eux-mêmes leur écriture, en un mot, à travailler avec attention et réflexion.

En suivant les applications des élèves; en examinant avec intérêt le travail de tous, et en donnant à chacun le conseil ou l'encouragement dont il a besoin. On sait comment sont soignés les devoirs que les enfants savent ne devoir pas être vus par le maître, et ce que produisent des dictées non corrigées ou dont les fautes ne sont pas expliquées, motivées.

En ne tenant pas les enfants trop longtemps ni sur les lettres, ni sur un exercice quelconque, et en veillant soigneusement à ce que les lettres ne soient pas pour eux des figures insignifiantes, les mots des dessins sans attrait, et, par suite, les textes quelque chose d'indéchiffrable et de décourageant.

En faisant aimer les leçons d'écriture par un éloge accordé à une page bien faite, par une bonne note donnée à un texte récitée par cœur ou reproduit de mémoire, et par une récompense octroyée à un cahier entièrement écrit avec soin.

En ne faisant écrire sous la dictée que lorsque l'écriture des élèves est aisée et bien formée, et en exigeant que les devoirs de tous genres soient constamment écrits avec attention et propreté. Les premières dictées doivent se faire lentement, et les premiers devoirs être courts; ils demandent, en outre, à n'être augmentés que graduellement.

En ne permettant pas trop tôt le *d* arrondi, et en ne faisant copier les modèles d'écriture expédiée, qu'aux élèves avancés dont la main est en état de reproduire les formes expéditives: on ne doit faire chaque chose qu'en son temps.

En faisant revenir de temps à autre sur les principes, c'est-à-

dire sur les exercices généraux, surtout sur les lettres isolées et groupées de la série dont la forme laisse le plus à désirer.

Enfin, en ne perdant jamais de vue que les enfants, les adultes même, ne font bien une chose qu'autant qu'on leur fait un *intérêt* ou une *obligation* de bien s'en acquitter; en employant constamment avec prudence et sagesse ces deux mobiles, les seuls capables de porter les élèves à vouloir, à agir, et par conséquent d'assurer le succès des leçons.

J. TAICLET.

(Conférences sur l'Écriture.)

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

EXERCICE DE GRAMMAIRE.

Remarques particulières sur les noms.

DICTÉE.—Il y a dans les contes de revenants, dans les histoires de lutins et de sorciers, une sorte de charme mystérieux qui donne le frisson et dont certaines imaginations aiment à s'enivrer. Mais cette poésie de la peur, qui plaît surtout aux enfants, a toujours l'inconvénient de peupler leur esprit d'êtres fantastiques et de leur occasionner des terreurs imaginaires dont les résultats peuvent être déplorables.

M. R... possède, à quelques lieues de Paris, une propriété considérable; il a chez lui un jardinier dont la femme a le répertoire le plus complet des contes merveilleux et d'histoires à vous donner la chair de poule: or, M. R... a une petite fille de huit ans qui éprouvait un plaisir extrême à écouter les récits de la jardinière, et chaque fois qu'il y avait séance chez la bonne femme, elle n'avait garde d'y manquer. Mais au bout d'un certain temps, ces contes avaient eu sur l'esprit de l'enfant une telle influence, qu'aussitôt la nuit venue, elle n'osait rester seule, même avec de la lumière. Son père, s'étant à la fin aperçu de cette influence fâcheuse, avait défendu à la petite fille d'aller écouter désormais les contes de la jardinière; mais il était trop tard, et le mal avait jeté de profondes racines.

Avant hier, un peu avant la nuit, l'enfant étant allée, comme toujours, prendre ses ébats dans le jardin après le dîner, fut surprise par la pluie, et comme elle se trouvait très-loin de la maison, elle courut chercher un refuge dans la demeure du jardinier qui était à peu de distance, et elle n'en sortit que vers les huit heures et demie du soir, lorsque le grain fut passé. A peu près à cette même heure, on s'aperçut au logis que la petite fille n'était pas rentrée, et M. R... soupçonnant qu'elle devait être chez la jardinière, l'y envoya chercher par sa bonne; mais celle-ci était à peine à moitié du trajet qu'elle fut saisie d'épouvante en apercevant dans l'obscurité une masse noire qui se débattait par terre à quelques pas devant elle, et qu'elle prit la fuite.

Exercices.

Qu'est-ce que le mot *revenant*?—*Revenant* est le participe présent du verbe *revenir*; il a été pris substantivement pour désigner les esprits ou fantômes des morts qu'on a supposé revenir dans les lieux qu'ils avaient habités.

Pourquoi ce mot prend-il ici la marque du pluriel?—C'est la règle pour tous les participes présents pris substantivement.

Donnez quelques exemples.—Deux hommes *habitant* à Paris, les *habitants*; trois amis *correspondant* ensemble, nos *correspondants*; soldats *combattant* avec courage, des *combattants*, etc.

Qu'est-ce que la *chair de poule* dans cette expression: *vous donner la chair de poule*?—C'est une sorte de nom juxtaposé, quoique l'on ne mette pas de trait d'union, puisqu'il ne s'agit pas de la chair de la poule, mais d'un frisson qui fait ressembler notre peau à la peau d'une poule plumée.

Qu'est-ce qu'*avant hier*?—C'est un nom ou adverbe de temps composé d'*avant* et *hier*.

Qu'est-ce que cette locution: *vers les huit heures*?—On dit ordinairement *vers huit heures*; mais dans le style familier on prend les mots *deux heures, trois heures*, etc. comme des espèces de noms composés, et l'on met l'article devant.

Peut-on employer cet article avec tous les noms d'heures?—On ne le peut qu'avec les adjectifs de nombre pluriel. Quelques personnes disent *sur les une heure*, mais c'est une faute grossière; il faut dire *vers une heure*.

Dit-on *vers les douze heures*?—Non, puisque nous ne disons jamais *douze heures* pour indiquer l'heure précise, mais bien *midi* ou *minuit*.

Comment faut-il dire alors ?— Ces mots étant masculins, il faut dire *sur le midi, sur le minuit*.

Composition grammaticale.

Mettez aux temps et aux personnes convenables, dans la dictée qui suit, et qui termine la précédente, les verbes indiqués en italique par leurs infinitifs. Ecrivez aussi les participes qui s'y trouvent selon les règles de leur syntaxe.

M. R.... au retour de sa bonne, *sortir* lui-même pour voir ce qui *pouvoir* l'avoir *effrayer*, et en même temps pour chercher la petite fille. Quelques instants après, il *rentrer*, *apporter* dans ses bras l'objet qui avait tant *épouvanter* la domestique. C'*être* celle que l'on *chercher*, et qui, toute *meurtri* et *couvert* de boue, était méconnaissable. La pauvre enfant, au sortir de la maisonnette du jardinier, *revenir* toute *trembler* à travers le verger, lorsqu'en *apercevoir* dans l'ombre la silhouette d'un bonhomme en paille que l'on *avoir mis* sur un cerisier pour faire peur aux oiseaux, elle se sentit *atteint* d'un mal inconnu qu'elle ne *pouvoir* définir, et qui malheureusement n'*être* autre qu'une attaque d'épilepsie.

CORRIGÉ.

M. R.... au retour de sa bonne, *sortit* lui-même pour voir ce qui *pouvait* l'avoir *effrayée*, et en même temps pour chercher la petite fille. Quelques instants après, il *rentra*, *apportant* dans ses bras l'objet qui avait tant *épouvané* la domestique. C'*était* celle que l'on *cherchait*, et qui, toute *meurtrie* et *couverte* de boue, était méconnaissable. La pauvre enfant, au sortir de la maisonnette du jardinier, *revenait* toute *tremblante* à travers le verger, lorsqu'en *apercevant* dans l'ombre la silhouette d'un bonhomme en paille que l'on *avait mis* sur un cerisier pour faire peur aux oiseaux, elle se sentit *atteinte* d'un mal inconnu qu'elle ne *put* définir, mais qui malheureusement n'*est* autre qu'une attaque d'épilepsie.

AVIS OFFICIELS.



SÉPARATIONS ET ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 10 de septembre courant :

10. De distraire de la municipalité scolaire de St. Louis de Lotbinière, dans le comté de Lotbinière, les paroisses de St. Edouard et de Ste. Emmélie, et d'ériger ces deux nouvelles paroisses en municipalités scolaires distinctes, donnant à chacune d'elles les limites qui ont été assignées à ces deux paroisses par proclamations de Son Excellence, le Gouverneur Général, toutes deux en date du premier jour de décembre, 1862, et insérées dans la *Gazette du Canada*, au No. 51 du 21ème volume.

20. De distraire de la municipalité scolaire de St. Canut, dans le comté des Deux-Montagnes, la partie de territoire ci-après décrite et de l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de *Municipalité scolaire de St. Canut No. Deux* ; savoir :

Toute cette partie de territoire qui a été détachée de la paroisse de St. Jérôme par décret canonique, et comprenant toutes les terres et tous les terrains qui se trouvent entre la montée dite *Montée Guénet* ou *Montée Ste. Marie*, au sud de la Rivière-du-Nord, et la terre d'Alfred Brown, inclusivement, ainsi que toutes les terres et tous les terrains situés au nord de la même rivière et qui se trouvent entre la terre de Prosper Valiquet, inclusivement, et la pointe dite *Pointe-d-Antoine-Duquet*, aussi inclusivement.

30. D'ériger en municipalité scolaire le township de Beresford, dans le comté de Terrebonne, avec le nom et les limites de ce township.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 21 d'août dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté de Wolfe.—Wolfestown: MM. Procul Olivier et Augustin Boucher.

Comté de Richmond.—Melbourne: MM. Louis Desaulniers, Alfred Boisvert et Dugald Campbell.

Comté de Compton.—Clifton: MM. William Holliday et Horace Waldron.

Comté de Maskinongé.—St. Paulin: M. Alexis Lefrançois.

Comté de Bonaventure.—Paspébiac: Le Révérend C. G. Fournier, Curé, MM. Jean Loisel, Jean Duguay, Abraham Castilloux et Abel Roussy.

Comté de l'Outaouais.—Hartwell: MM. Octave Lamarche, Sévère Desabrais, Jean-Bte. Bissonnette, Hilaire Lavallée et Moïse Chartrand. Même comté.—Ripon: MM. Paul Foucault, aîné, et Michel Landriault.

Et en date du 26 du même mois :

Comté de Portneuf.—Grondines No. 2: MM. Augustin Trottier, Joseph Trottier, David Guilbault, Olivier Sauvageau, jeune, et Augustin Côté, (en bas de l'église).

Comté de Gaspé.—Cap-Désespoir: MM. Jacques Couture, fils de François, et Charles Belliveau, aîné.

Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre-Sud: MM. Patrick Hanley, aîné, et William Magrath.

Même comté.—St. Sylvestre-Nord: MM. James McGuire et Henry Taylor.

Et en date du 4 de ce mois :

Comté de Gaspé.—Cap-des-Rosiers: MM. André Cassivi, Antoine Cassivi, Jacques Rifou, Nicholas O'Connors et James Smith.

Et en date du 10 de ce mois :

Comté de Lotbinière.—St. Edouard: MM. Léonard Bélanger, Pierre Lemay, Narcisse Lachance, Gilbert Vidal et Isaïe Blanchet.

Même comté.—St. Emmélie: MM. Léon Lemay, Vital Laliberté, Pierre V. Leclerc, Ambroise Hébert et Pierre Reault.

SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 22 du mois d'août dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté d'Hochelaga.—Coteau St. Pierre: MM. John Willett et Gawen Gilmore.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Les personnes dont suivent les noms ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires de la classe, F. :

M. Damase Henry, Melles. Elise Angers, Zoé Beaulac, Monique Bélanger, Azilie Berthiaume, Alphonsine Blanchette, Adéline Collet, Marie Eudoxie Cordeau, Cléopâtre Zéphirine d'Août, Clarisse d'Anjou, Mathilda Dina Deslonchamps, Marie Philomène Daunais, Louise Daviau, Angélique W. Dufresne, Geneviève Dorilda Doucet, Jane Egan, Marie Mélina Faubert, Victorine Gauthier, Zoé Gendron, Céline Giard, Marie Louise Délia Harpin, Marie Hébert, Marie Hélène Huneau, Emilie Joly, Edwidge Labelle, Elisabeth Larochelle, Eulalie Athalie Lavigne, Glis-cérie Lussier, Philomène Muir, Alphonsine Payet, Jessé Poulet, Osime Perrault, Marie Poitras, Symphorose Richard, Léocadie Robidoux, Eulalie Roireau et Léocadie Tremblay.

Diplômes d'écoles élémentaires de 2^{me} classe, F., à Melles. Marie Asilda Allard, Victorine Blanchette, Elisa Bouchard, Octavie Bricault dit Lamarche, Obéline Cloutier, Caroline Croteau, Angèle Dorval, Zoé Durocher, Marguerite Dulis Généreux, Cordélia Jacques, Emma Lefebvre, Marguerite Limoges, Hermine Mackie, Cléopâtre Maynard, Edwidge Michel, Julie Neveu, Marie Paquette, Anne Racette, Marie Arsène Rainville, Emérite Rainville, Lucie Tétreau et Alix Vézina.

M. John Duggan a reçu un diplôme d'école élémentaire de la classe, A.

Oct. les 4, 5 et 6 d'août, 1863.

Le 4 juin, 1861, Melle. Marie Godard dit Lapointe a obtenu un diplôme, F. Le 5 mai, 1862, M. Hyacinthe Trinquet, un diplôme, F. Le 6 mai, 1863, Martin Cormley, un diplôme d'école élémentaire de la classe, A. Le même jour, (6 mai, 1863) Melle. Marie Elmina Labelle a obtenu un diplôme d'école élémentaire de la classe, F.

F. X. VALADE.
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Melles. Emilie Bazin et Marie Laurent dit Lasonde ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires de 2^{me} classe, F.

Melle. Mary Enright a obtenu un diplôme d'école élémentaire de 2^{me} classe, A.

Oct. le 4 août 1863.

Melles. Marie Anna Beaudoin et Desanges Fiset ont obtenu des diplômes d'écoles élémentaires de 2^{me} classe, F.

Oct. le 1^{er} sept., 1863. (Séance ajournée).

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

M. Joseph W. Marsh a obtenu un diplôme d'académie de la classe, A., et M. Elisha J. Fessenden a obtenu un diplôme d'académie de 2^{me} classe, A.

Melle. Edith W. Bompas a obtenu un diplôme d'école élémentaire de 1^e classe, A., et

Melle. Anathalia Gendreau, un diplôme d'école élémentaire de 2^{me} classe, F.

Melles. Mahala M. Sykes, Eliza Ann Kent et Cenath Ryther ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 2^{me} classe, A.

Oct. le 4 août, 1863.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE TROIS-RIVIÈRES.

Melles. Hortense Béland, Marie Mathilde Camirand, Marie Joséphine Lemaître-Augé et Marie Rocheleau ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 1^e classe, F.

Melles. M. C. Eugénie Courchène, M. Ezilde Caron et Marie Louise Roy ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 2^{me} classe, F.

Oct. le 4 août, 1863.

J. M. DESILETS,
Secrétaire

BUREAU DES EXAMINATEURS DE RIMOUSKI.

M. Pierre Roy, Melles. Elisabeth Lavoie, Hermine Labrie et Rose Pineau ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 2^{me} classe, F.

Oct. le 4 août, 1863.

P. G. DUMAS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OUTAOUAIS.

M. Désiré De Coeli a obtenu un diplôme d'école élémentaire de 1^e classe, F.

M. Matthew Cregan et Melle. Charlotte Belton ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 2^{me} classe, A.

Oct. le 4 août, 1863.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE LA BEAUCÉ.

Melles. Marie Blanchet, Marie Marcelline Fecteau, Philomène Rbéaume et Sophie Adine Taschereau ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 1^e classe, F.

Melles. Césarie Bernard, Domitilde Garon et Mathilde Hébert ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 2^{me} classe, F.

Oct. le 4 août, 1863.

J. T. P. PROULX,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BONAVENTURE.

M. John McKenzie et Melle. Jane Henderson ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 1^e classe, A.

M. Robert Baxter Kerr a reçu un diplôme d'école élémentaire de 2^{me} classe, A.

Oct. le 4 août, 1863.

CHARLES KELLY,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE RICHMOND.

Melles. Elizabeth Jennet Sutherland et Margaret Reed ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 2^{me} classe, A.

Melles. Françoise Dargis, Julie Hamel et Marguerite Connolly ont reçu des diplômes d'école élémentaire de 2^{me} classe, F. ;

Et Melle. Marguerite Léonard, un diplôme d'école élémentaire de 2^{me} classe, F. et A.

Oct. le 4 août, 1863.

J. H. GRAHAM,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE KAMOURASKA.

Melles. Marie Virginie LeBel et Marie Philomène Thibault ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 1^e classe, F. ;

Et Melle. Marie Edwidge Lagassé, un diplôme d'école élémentaire de 2^{me} classe, F.

Oct. le 4 août, 1863.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE BEDFORD.

Ont reçu des diplômes d'école élémentaire, 1^e classe, A. : M. Andrew J. Kay, Melles. Mary E. Allen, Keziah Borden, Lois Brimmer, Martha

Craig, Helen Craig, Harriet E. Corey, Elizabeth Ellen Edmonds, Mary A. Goddard, Lydia Gilman, Harriet M. Hall, Elizabeth Hyatt, Mary A. Hewson, Julia Jacquays, Agnes A. Knowlton, Charlotte M. Knowlton, Mary L. Knowlton, Eilen M. McKenny, Harriet E. Munson, Alma A. Minkler, Phebe S. Sanborn, Azuba E. Strachan, R. Anne Shepard, Alethea Sheldon, Caroline E. Throop, Charlotte C. Throop, Arabella V. Vaughan et Charlotte E. Willard.

Ont reçu des diplômes d'école élémentaire, 2^{me} classe, A. : Melles. Mary Alice Babcock, Cynthia J. Brown, Celina Larabee, Mary E. Martin, Emeline O'Dell et Jane Talbert.

Oct. le 4 août, 1863.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE BEDFORD.

Melle. Adéline Martin a obtenu un diplôme d'école élémentaire de 1^e classe, F. ;

M. Hugh Monaghan et Melle. Mary Quinlan, un diplôme d'école élémentaire de 1^e classe, A. ;

Melle. Lucie Pratte, un diplôme d'école élémentaire de 2^{me} classe, F.

Oct. le 25 août, 1863, (séance ajournée).

L. H. D. BONDY,
Secrétaire.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De MM. D. et J. Sadlier et Cie. : " A Popular Life of Saint Patrick, apostle and patron of Ireland, by an Irish Priest," 1 vol. " The Martyrs, by M. de Châteaubriand, a revised translation," 1 vol.

De J. Todhunter, M.A., F.R.S. (l'auteur) : " Algebra for Beginners, with numerous examples," 1 vol.

AVIS.

VINGT-UNIÈME CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Cette conférence, qui devait avoir lieu le dernier vendredi du mois d'août dernier, se tiendra le second vendredi d'octobre prochain, à 10 heures A. M. précises, en vertu d'un amendement fait à la constitution et passé à la dernière conférence.

Les membres du Conseil d'administration sont priés de se réunir la veille, à la chambre des Professeurs.

Par ordre,

G. T. DOSTALER,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA), SEPTEMBRE, 1863.

De l'Engagement des Instituteurs.

Quoique les avis officiels et la partie éditoriale de ce journal aient souvent mis les commissaires et les syndics des écoles en garde contre les erreurs où ils pouvaient tomber dans l'engagement des instituteurs, nous voyons avec peine que, chaque année, les mêmes fautes se renouvellent, entraînant les mêmes difficultés pour le Département de l'Instruction Publique et pour les municipalités elles-mêmes.

Disons de suite que l'odieuse pratique adoptée dans quelques endroits, par des commissaires ignorants et mesquins, d'offrir les écoles au rabais, est une de celles que le gouvernement ne saurait tolérer et contre lesquelles il est déterminé à sévir. Tout ce qui peut favoriser un tel système rencontrera, de la part du Département, l'opposition la plus vive ; et c'est afin de lutter contre la tendance à la réduction des traitements, qui existe malheureusement en beaucoup d'endroits, que la plupart des dispositions tant législatives qu'administratives, sur cette matière, ont été adoptées.

La nécessité de donner l'avis de trois mois est généralement admise, et peu de municipalités s'exposent aujourd'hui à payer des indemnités à leurs instituteurs en négligeant cette formalité. Seulement, on n'a pas encore fait attention à une recommandation importante qui a été faite dans ce journal à plusieurs reprises; c'est que tout moyen d'éluder l'objet que cette formalité a en vue est inutile. Ainsi, plusieurs municipalités stipulent avec leurs instituteurs qu'elles ne seront pas obligées de donner l'avis requis: d'autres donnent l'avis indistinctement à tous les instituteurs, que l'on ait ou non l'intention de les engager de nouveau. Ces deux expédients sont également reprehensibles et inutiles. Ce n'est point seulement dans l'intérêt de chaque instituteur en particulier, c'est dans l'intérêt général de l'éducation que l'avis de trois mois est requis. L'instituteur qui renonce à ce droit, et les commissaires qui l'obligent à y renoncer commettent une infraction aux règlements, infraction qui, en autant que la municipalité est concernée, peut être punie par la confiscation de la subvention. Quant à ce qui est de l'avis donné indistinctement à tous les instituteurs, comme l'objet est uniquement de diminuer les traitements, le Département n'en tient aucun compte et le considère comme nul et non avenue.

Il y a encore des municipalités qui engagent des instituteurs non munis de diplômes à la condition que, s'ils n'en obtiennent point au prochain examen, l'engagement sera nul. Il est bon de dire que l'engagement d'un instituteur non muni de diplôme est déjà nul aux yeux de la loi, en ce que, si l'instituteur non muni de diplôme peut bien se faire payer pour les services qu'il a actuellement rendus, il n'a droit à aucune indemnité si on le renvoie avant l'expiration de son engagement. Il est tenu, comme tout le monde, de *savoir la loi*, et la loi ne veut point que les écoles soient dirigées par des instituteurs qui n'ont point de diplôme.

Le département s'est montré quelquefois indulgent lorsque les instituteurs ainsi engagés ont obtenu leur diplôme avant le prochain rapport semi-annuel. Mais c'est là une indulgence qui ne saurait être promise pour l'avenir. Du reste, l'engagement d'instituteurs sans diplômes, mais qui promettent de s'en procurer, est souvent une grave injustice envers ceux qui se sont déjà soumis à l'épreuve de l'examen. C'est aussi quelquefois une feinte et un prétexte pour éluder la loi: on promet de se présenter, et un accident, une maladie, le mauvais temps, empêchent de se rendre à l'examen. Ce sont là autant d'embarras pour le Département et pour les municipalités.

Nous espérons donc que cette année est la dernière où des engagements conditionnels de cette nature auront lieu. Les instituteurs munis de diplômes ont seuls le droit d'être nommés par les commissaires: tous autres candidats devraient être renvoyés purement et simplement.

La chose est d'autant plus facile que les nouveaux bureaux d'examineurs sont en pleine activité, et qu'il y a maintenant, dans le Bas-Canada, beaucoup plus d'instituteurs et d'institutrices munis de diplômes et désireux d'enseigner qu'il n'y a d'écoles.

A cette occasion, nous sommes heureux de dire que les programmes d'examen publiés par le Conseil de l'Instruction Publique ont déjà eu un excellent effet; de tous côtés, nous apprenons que les candidats qui se présentent sont beaucoup mieux préparés. Ces programmes ont, de plus, attiré l'attention sur plusieurs branches d'enseignement trop négligées jusqu'à ce jour, et ont déjà contribué et contribueront encore d'avantage à élever le niveau de notre instruction primaire. Ainsi l'histoire sainte et l'histoire du Canada s'enseignent avec plus de soin dans les écoles élémentaires; tandis que, dans les écoles modèles, l'algèbre est poussée plus loin que par le passé.

Nous devons aussi prévenir les candidats que la plupart des bureaux se montrent, avec raison, très-rigoureux sur

l'épreuve préliminaire de la dictée, et qu'un grand nombre d'examens ont été terminés de suite par cette épreuve, lorsque l'orthographe ou l'écriture n'était point jugée satisfaisante.

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.

(Suite.)

Ci-suit le rapport de M. Thomas Tremblay, qui a succédé à M. Béchard:

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles du comté de Gaspé, pour l'année 1862.

Les progrès signalés dans les rapports de mon prédécesseur ont été en augmentant, ainsi que le démontre l'état comparatif suivant:

Il y avait, en 1861, 18 municipalités scolaires dans ce district d'inspection; cette année, il y en a 19; il y avait 22 maisons d'école en 1861, et aujourd'hui, il y en a 25; l'année dernière ne donnait que 21 écoles sous contrôle et cette année en donne 29, c'est-à-dire 8 de plus. Il y a aussi une augmentation de 240 élèves fréquentant les écoles en 1862, c'est-à-dire 1145 élèves contre 905, qui était le chiffre de l'année dernière.

Il y a aussi progrès dans les matières enseignées. Nombre d'élèves lisant en 1861, 220, et cette année, 345; augmentation, 125. Nombre d'élèves écrivant en 1861, 214, et cette année, 274; augmentation, 60. Il s'est opéré une augmentation de 65 élèves sur le nombre de ceux qui apprennent l'arithmétique simple l'année dernière, c'est-à-dire 142 contre 207; une augmentation de 52 dans le nombre d'élèves apprenant l'arithmétique composée, ou 16 contre 68; une augmentation de 26 dans le nombre d'élèves apprenant la grammaire française, ou 79 contre 105, et de 23 dans le nombre de ceux qui apprennent la grammaire anglaise, c'est-à-dire 3 en 1861 et 26 en 1862. Il y avait 24 élèves apprenant la musique vocale en 1861, et cette année en donne 33; augmentation, 9.

L'année dernière, le nombre d'instituteurs et d'institutrices munis de diplôme était de 8; cette année, il est de 14, ou 6 de plus. Il reste néanmoins encore 15 instituteurs et institutrices non pourvus de diplôme; mais ils devront s'en procurer prochainement à présent que le Bureau d'Examineurs de Gaspé est organisé.

Le maximum du salaire des instituteurs, en 1861, n'était que de \$200; cette année il s'est élevé à la somme de \$500. Je considère cette augmentation comme étant un des progrès les plus importants; car, avec des salaires raisonnables, il est toujours facile de se procurer des instituteurs habiles et dévoués.

Je suis heureux de pouvoir constater que la cotisation, naguère encore si mal vue par le plus grand nombre, est aujourd'hui établie dans toutes les municipalités de ce district, sauf trois, qui sont la municipalité de l'Isle-Bonaventure, celle de la Malbaie et celle de Douglstown.

Le nombre d'instituteurs formés à l'enseignement dans nos écoles normales s'est augmenté de quelques-uns. Ce nombre est aujourd'hui de 9; et j'espère qu'il s'augmentera d'année en année. Tous, sans exception jusqu'à présent, je le dis avec beaucoup de plaisir, ont grandement fait honneur aux institutions d'où ils sont sortis, tant par leur capacité que par leur bonne conduite.

Les obstacles qui entravent encore le progrès de l'éducation dans le comté de Gaspé sont à peu près les mêmes que ceux mentionnés par mon prédécesseur. Je dois néanmoins faire observer que, tôt ou tard, la plupart finiront par disparaître, grâce à l'énergie, au bon esprit dont semblent être animés les commissaires d'école presque partout, et grâce surtout aux efforts généreux du clergé gaspésien, qui, ici comme partout ailleurs, est à la tête des entreprises qui intéressent la Religion et la Patrie.

Voici une revue succincte des diverses municipalités de ce district d'inspection.

1. *Newport*.—Il n'y a qu'une seule école dans cette municipalité: elle est toujours sous l'habile direction de M. Adolphe Magnan, élève de l'École Normale Jacques-Cartier. Les résultats de chaque examen ont été bien satisfaisants.

Les contribuables, quoique généralement pauvres, s'occupent actuellement à construire une maison d'école sur le terrain que les Commissaires ont dernièrement acquis.

5. *Pabos*.—Une partie du territoire de cette municipalité a été récemment annexée à la municipalité de la Grande-Rivière, et je considère que ce changement aura pour effet de produire de bons résultats dans les deux localités.

Durant le cours de l'année, il a été bâti une maison d'école spacieuse et sur un site très-convenable.

Pabos a 2 écoles en opération, l'une tenue par M. Manseau, élève de l'École Normale Jacques-Cartier, et l'autre par M. Louis Ruel. La première de ces deux écoles a donné de bons résultats : l'autre est une école médiocre.

3. *Grande-Rivière.*—Les affaires de cette Corporation sont, comme par le passé, très-bien administrées. Les cotisations se paient avec beaucoup de régularité, quoique la plupart des contribuables soient pauvres. Les Commissaires, guidés par le Rév. M. Desjardins, curé, s'acquittent de leurs devoirs non-seulement avec zèle, mais en conformité de la loi d'éducation. Les arrérages dus par les contribuables ne forment qu'une bien petite somme. Malgré les faibles ressources à leur disposition, les Commissaires d'école n'ont pas reculé devant la tâche difficile de construire trois nouvelles maisons. Ces bâtisses sont devenues nécessaires depuis les annexions qui ont été faites à chacune des extrémités de cette municipalité.

La Grande-Rivière a 3 écoles en opération. Celle du No. 3, dirigée par Melle. Marguerite Carbery, n'est ouverte que depuis peu.

L'école du No. 2 est tenue par M. Clovis Desforges, élève de l'École Normale Jacques-Cartier. Ce monsieur est un instituteur dévoué et a fait faire des progrès rapides à ses élèves.

L'école située à l'est de la rivière, ou No. 1, a venir jusqu'au mois de juin dernier, a été sous la direction de M. Léandre Dagneault, jeune instituteur de mérite et qui, dernièrement, a été nommé membre du Bureau d'Examineurs de Gaspé. Cette nomination, ainsi que celle de M. Louis Boucher, ancien instituteur qui a rendu de grands services autrefois, a été vue d'un bon œil. Depuis quelques mois, Melle. Virginie Limoges, de Terrebonne, remplace M. Dagneault et s'acquittent de ses devoirs avec zèle et succès.

4. *Cap-Désespoir.*—Cette municipalité a 3 écoles sur pied, dont deux sont sous le contrôle des commissaires ; la troisième est une école dissidente.

Melle. Zéline Belliveau tient l'école du No. 2 avec application et quelque succès : les progrès seraient plus satisfaisants s'il y avait plus d'assiduité de la part des élèves.

M. Ch. Leclerc, depuis près de 2 ans, remplace M. J. T. Bisson. J'ai été satisfait des progrès à chaque examen. D'ailleurs, M. Leclerc a su donner meilleure satisfaction aux parents que son prédécesseur et son école est fréquentée avec plus de régularité.

L'école dissidente est sous la direction de M. Wm. Tilly, ancien instituteur, qui ne manque pas de capacité. Ses élèves ont surtout fait des progrès dans l'arithmétique et la lecture.

5. *Percé.*—Cette municipalité, depuis qu'elle a été divisée en deux, reste avec 4 écoles en opération. Celle de l'Anse-à-Beau-Fils, confiée à Mde. Pelletier, munie d'un diplôme, fait des progrès et est fréquentée par un grand nombre d'élèves.

L'école du Cap-Blanc est tenue par Melle. Trépanier. Les progrès y sont aussi satisfaisants qu'à l'école de Mde. Pelletier. Les élèves ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'assiduité et de la sagesse.

L'école de l'arrondissement nommé *Irish Town* est fréquentée avec peu de régularité, et les progrès y sont faibles.

L'école du village a été inférieure aux deux écoles de Mde. Pelletier et Melle. Trépanier.

L'opposition offerte à l'établissement de la cotisation, il y a 3 ans, et signalée dans les rapports de mon prédécesseur, est pour bien dire presque nulle aujourd'hui, grâce à l'énergie déployée par le Rév. M. Guilmet, président des Commissaires d'école. Les arrérages dus par les contribuables sont moindres que par le passé, et les comptes, tenus à présent par M. Michael Furlong, sont en bon ordre.

6. *Isle-Bonaventure.*—Il y a une école sur l'Isle et fréquentée par 25 élèves. Les progrès ont été satisfaisants.

7. *Malbaie.*—Cette municipalité a fait une opposition acharnée à la loi d'éducation et n'a pas encore d'école sur pied. Les contribuables semblent, néanmoins, revenir à de meilleurs dispositions, et j'ai l'espoir qu'avant longtemps il s'ouvrira ici des écoles comme partout ailleurs.

8. *St. George-de-la-Malbaie.*—Je n'ai que des éloges à faire aux contribuables et aux commissaires de cette municipalité. La loi y fonctionne régulièrement ; les contributions se paient de bonne volonté, et l'école tenue par M. Hurtubise, élève de l'École Normale Jacques-Cartier, est sur un très-bon pied ; les progrès y sont remarquables.

9. *Douglas.*—Il n'a pas été possible encore d'établir la *taxe scolaire* dans cette municipalité, dont la population est toute d'origine irlandaise.

L'instituteur, M. Drowdy, remplit ses devoirs avec quelque succès, quoique sa méthode d'enseignement soit peu propre à faire faire des progrès rapides.

Les comptes sont régulièrement tenus.

10. *York et Haldimand.* (Banc-de-Sable.)—L'école du Banc-de-Sable, confiée à M. Le Touzel, est fréquentée avec peu d'assiduité, et les contribuables semblent très-indifférents pour tout ce qui a trait à l'éducation. Il est facile de prévoir que les progrès sont lents, malgré les efforts constants et le zèle éclairé du Rév. M. Ker, ministre.

11. *Baie-Sud de Gaspé.* (Bassin-de-Gaspé.)—Il y a progrès notable dans cette localité et ce, depuis un an. Trois écoles s'y sont ouvertes et elles ont toutes produit de très-bons résultats. Les instituteurs et institutrices à la tête de ces écoles sont M. Pope, Melles. Clarke et Ross. Le salaire du premier est de \$500, et celui des deux autres est de \$200. La cotisation a pu enfin y être établie et les contributions locales se sont élevées à la somme de \$800. Il est facile de voir par ce qui précède de quelle valeur était le prétexte de pauvreté si longtemps donné par les commissaires pour s'opposer à l'établissement de la cotisation.

12. *Baie-Nord de Gaspé.* (Penouil.)—L'école de Penouil, sous l'habile direction de M. Thomas Cole et fréquentée par 27 enfants, continue de donner des résultats satisfaisants. M. Cole est un instituteur de mérite qui enseigne depuis 16 ans.

Les Commissaires font à peu près tout ce qui dépend d'eux pour promouvoir l'intérêt de leur école, et leurs affaires sont bien administrées.

13. *Grande-Grave.*—Il y a 2 écoles dans cette municipalité ; l'une au Petit-Gaspé, et l'autre à l'Anse St. George. La première, tenue par M. Kinsela, a produit des résultats assez satisfaisants et l'assiduité, durant l'année scolaire, a été bonne.

Quant à l'autre école, l'argent donné pour la maintenir sur pied a été donné en pure perte. Depuis peu, heureusement, l'instituteur a été remplacé par M. Aubuchon, élève de l'École Normale Jacques-Cartier. La forte somme d'arrérages qui était due a été perçue en grande partie. Les contribuables, grâce aux poursuites que leur avait intentées mon prédécesseur, (poursuites dont l'issue leur a été fatale) ont montré beaucoup moins d'opposition que par le passé.

Les commissaires s'acquittent bien de leurs devoirs.

14. *Cap-des-Rosiers.*—Il s'est ouvert une école dans cette localité durant le cours de cette année : elle n'a été en opération que 4 mois à peine, les commissaires ayant été contraints de congédier l'instituteur.

Les écoles ne sont pas encore vues d'un bon œil par les contribuables, et il a été nécessaire d'intenter des poursuites contre plusieurs d'entre eux. Cet exemple, je l'espère, produira un bon effet.

Le secrétaire-trésorier, M. Whelan, remplit ses devoirs avec ponctualité.

15. *Anse-à-Grisfonds.*—Il n'y a pas encore d'école dans cette municipalité. Des commissaires ont été nommés dernièrement et j'ai l'espoir qu'une école s'y ouvrira bientôt.

16. *Rivière-au-Renard.*—Cette paroisse possède 2 écoles ; l'une est tenue par M. Robitaille, et l'autre par M. Provençal, tous deux de l'École Normale Laval. Leur méthode d'enseignement est bonne et les progrès de leurs élèves sont très-satisfaisants.

Cette paroisse semble vouloir rivaliser avec les autres localités qui se distinguent par leur zèle pour l'éducation. Ce progrès, qui ne date que depuis 3 ou 4 ans, est en grande partie dû au Rév. J. B. Blouin, curé de l'endroit et président des commissaires.

17. *Monts-Louis.*—L'école qui était en opération, l'année dernière, a été fermée l'hiver dernier, l'institutrice s'étant alors mariée. La position isolée des Monts-Louis a fait qu'il a été impossible, jusqu'à présent, de se procurer une autre institutrice. Le missionnaire, le Rév. M. Vallée, a été autorisé à en engager une à Québec.

La cotisation a été établie dans cette petite municipalité, la plus pauvre de ce district d'inspection. Les contribuables et les commissaires sont animés d'un bon esprit. Le secrétaire-trésorier, quoique peu instruit, s'acquittent passablement bien de ses devoirs.

18. *St. Anne-des-Monts.*—Il n'y a qu'une école dans cette paroisse, ce qui n'est pas suffisant pour le nombre d'enfants en âge d'aller aux écoles. Melle. Perrée, quoiqu'un peu trop jeune, rem-

plut sa tâche d'une manière satisfaisante. Lors de ma visite, elle devait être prochainement remplacée par une autre institutrice. On était aussi sur le point d'ouvrir une deuxième école. Le Rév. M. Vallée, curé, et président des commissaires, et le secrétaire-trésorier, Jean Perrée, Ecuyer, méritent les plus grands éloges.

19. *Cap-Chattes*.—L'école de cet endroit est, depuis 3 ans, dirigée par Madame Lespérance, dont les élèves ont fait des progrès assez satisfaisants. J'ai remarqué avec peine le peu d'assiduité de la part des élèves.

Durant le cours de cette année, on a pris les mesures nécessaires pour établir la cotisation. En égard aux circonstances, les commissaires font tout ce qui dépend d'eux en faveur de l'éducation.

Le secrétaire-trésorier, Louis Roy, Ecuyer, tient les comptes de la Corporation avec une grande régularité.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur MEAGHER, pour l'année 1861.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Il n'y a que 27 écoles dans mon district d'inspection, au lieu de 30 qu'il renfermait l'année dernière; mais le nombre d'élèves fréquentant ces 27 écoles est plus considérable qu'auparavant.

Ci-suit un compte-rendu de mes visites à chacune de ces écoles.

1. *Port-Daniel*.—Trois écoles bien fréquentées. Deux des 3 instituteurs munis d'un diplôme. Résultats de l'examen satisfaisants.

2. *Hope*.—Deux écoles bien fréquentées et dirigées par des instituteurs capables. Bon examen.

3. *Cox*.—Trois écoles, dont deux, celles des arrondissements Nos. 2 et 4, sont bien fréquentées. Celle du No. 3 n'a que 16 élèves. Progrès rapides.

4. *Hamilton*.—Deux écoles en opération, tenues par des institutrices, et faisant toutes deux des progrès satisfaisants. Ces deux écoles sont bien fréquentées.

5. *New-Richmond*.—Il n'y a pas d'école sous le contrôle des commissaires: ils espèrent pouvoir en établir de nouveau au commencement de l'année prochaine. Les trois écoles en opération sont des écoles dissidentes. Les maisons appartenant aux commissaires sont dans un très-mauvais état, et ils sont bien blâmables pour leur négligence à cet égard.

6. *Maria*.—Lors de ma visite, il y avait 4 écoles, dont 2 tenues par des instituteurs et 2 par des institutrices; toutes les quatre sont bien fréquentées et donnent des résultats satisfaisants; mais les progrès seraient beaucoup plus rapides, si chaque élève avait les livres nécessaires.

7. *Carleton*.—Trois écoles; celle du No. 1 est une école modèle dirigée par un instituteur habile et zélé, M. Hamel, fréquentée par 60 élèves, et donnant à tous une entière satisfaction. Les écoles des Nos. 2 et 3 sont peu progressives; aussi les commissaires sont à la veille d'engager d'autres instituteurs.

8. *La Nouvelle*.—L'école du No. 1, tenue par M. Joseph Gauthier, est fréquentée par 48 enfants faisant des progrès rapides. Celle du No. 2, dirigée par M. James Wood, n'est fréquentée que par 18 élèves; progrès faibles. Les écoles des Nos. 3 et 4 sont fermées; celle du No. 5 n'est ouverte que depuis quelques jours.

9. *Shoolbred*.—N'a qu'une seule école, à proprement parler; car les 3 autres ne sont en opération que depuis peu, et ne seront mentionnées que sur mon prochain rapport. Les progrès de cette école sont bons; l'instituteur est M. James Langton.

10. *Mann*.—Quelques jours avant ma visite à cette municipalité, il s'était élevé une difficulté entre les commissaires et l'instituteur, à la suite de laquelle celui-ci a quitté l'endroit: il a été remplacé dernièrement. On a commencé à bâtir une nouvelle maison d'école, et l'on engagera un maître aussitôt qu'elle sera terminée.

11. *Mission des Sauvages*.—Cette école est confiée à M. Joseph Dorion, jeune instituteur acadien de l'Isle-du-Prince-Edouard; il est très-capable et ses élèves font de rapides progrès. Cette école, fréquentée régulièrement par 67 jeunes sauvages des deux sexes, est sous la surveillance du révérend M. Saucier, qui la visite souvent et l'encourage par tous les moyens à sa disposition.

12. *Ristigouche et Matapédia*.—Point d'école en opération lors de ma visite; elles étaient fermées depuis un mois. Les commissaires ont engagé d'autres instituteurs.

EXTRAITS DES RAPPORTS DE 1862.

Les rapports de 1862 font voir une augmentation remarquable dans le nombre d'écoles en opération et dans le nombre d'élèves les fréquentant.

Le nombre d'écoles, qui n'était que de 27 en 1861, est de 42 cette année: augmentation: 15. Le nombre d'élèves s'est accru de 645, c'est-à-dire 1011 en 1861 et 1653 cette année. De ces 1653 enfants, 701 sont des garçons et 952 des filles. Il y a aussi une augmentation notable dans le nombre d'élèves apprenant la grammaire française: ce nombre est de 123 aujourd'hui. Cette augmentation rapide est due, sans doute, aux quelques instituteurs sortis des écoles normales qui enseignent dans le district de M. Meagher.

Le comté de Bonaventure renferme à présent 14 municipalités scolaires, subdivisées elles-mêmes en 51 arrondissements. Il y a pour ces 51 arrondissements 41 maisons d'école, c'est-à-dire qu'il faudrait bâtir 10 maisons pour que chaque arrondissement en eût une.

En dernière analyse, ce comté, qui s'était laissé devancer par le comté de Gaspé sous le rapport de l'éducation, paraît être entré dans une voie de progrès qui fait bien augurer de l'avenir et que nous sommes heureux de constater ici.

Le comté de Bonaventure et celui de Gaspé ont à présent chacun un Bureau d'Examineurs; et cette mesure aura sans doute pour effet de faire disparaître le nombre encore considérable d'instituteurs et d'institutrices enseignant sans être munis de diplôme.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris; juin, juillet et août, 1863.

BAUTAIN: Méditations sur les Epîtres et les Evangiles des dimanches et des fêtes, par l'abbé Bautain; in-18o, iv-788 p. 3 fr. 50 c.

EGGER: Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, par Emile Egger, membre de l'Institut; in-8, xii-516 p. 8 fr.

LES FASTES DE SARGON, roi d'Assyrie (721 à 793 avant J. C.), traduits et publiés d'après le texte assyrien de la grande inscription des salles du palais de Khorsabad, par MM. J. Oppert et J. Menant; in-folio, 50 p.

GRATRY: Commentaires sur l'Evangile selon St. Mathieu, par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire, 1ère partie; in-8, 331 p.

GUIZOT: Trois générations, 1789-1814-1848; in-18, 241 p.

MÉNARD: Du Polythéisme Hellénique, par Louis Ménard; in-18o, xxviii-400 p. 3 fr. 50 c.

VIENNET: La Franciade, poème en dix chants, précédé d'une introduction par M. Jules Janin; 1 vol. in-12. Plon.

M. Géruzez, dans la *Revue de l'Instruction Publique*, termine par le passage suivant un article sur cette nouvelle et hardie tentative de poème épique, que tous les critiques n'ont point jugé si favorablement.

"Ce que nous pouvons dire avec assurance, c'est que la *Franciade* ne nous a causé aucune fatigue, et qu'elle nous a surpris et entraînés. Elle a de belles descriptions de lieux et de batailles; elle a des discours éloquentes, des scènes émouvantes; elle marche vivement, elle a, chose rare de nos jours, un commencement, un milieu, et une fin, un point de départ, un champ de course et un but. J'ose affirmer que le troisième chant est véritablement épique. Mais ce qui nous a tenus dans un perpétuel étonnement, c'est, aux derniers chants, la verve soutenue du poète octogénaire. Je ne prendrai qu'un passage, et je demande si jamais d'un cerveau de quatre-vingt-cinq ans ont coulé des vers aussi jeunes, aussi frais que ceux qu'on va lire. Je les tire d'une description des Champs Elysées, et je remarque en passant que la bonne âme de M. Viennet nous a épargné, malgré l'usage épique, une descente aux Enfers. Voyons un coin de cet Elysée:

"L'espace y resplendit de sa propre clarté.

La nuit n'obscurcit point ce séjour de lumière,

Où des Mânes heureux respectant la paupière

Le sommeil n'offre pas l'image du trépas.

Que ferait le sommeil où le malheur n'est pas?

Là jamais d'aquilons, d'hivers ni de nuages:

Un printemps éternel règne dans ces bocages.

Là des bois odorants les rameaux toujours verts

Sont de fruits et de fleurs incessamment couverts,

Et de mille ruisseaux l'onde tranquille et pure,

Sur des prés émaillés fuit, serpente et murmure.

"Je sais bien que Fénelon a passé par là, mais n'est-ce rien que de se faire accueillir après Fénelon dans un domaine qui garde l'empreinte de son passage?

"En somme, nous avons sous les yeux un livre qui avait le droit d'être ennuyeux et qui est attrayant. Sans parler de l'ouverture, bril-

lante fantaisie de M. Jules Janin, un des virtuoses de notre langue qu'il a épanouie sans la déformer ni la corrompre, nous avons cette préface où l'allégresse de l'esprit rayonne jusque dans l'érudition, et nous tenons un poème qui se fait lire, qu'on ne se repent pas d'avoir lu, et qui sans mettre en pleine lumière le mystère de nos origines, nous autorise à remonter jusqu'à la famille du roi Priam pour y trouver les ancêtres de nos trois premières dynasties. Est-ce peu de chose que cette noblesse inattendue s'ajoutant à la gloire d'un grand peuple?"

DE PUIBUSQUE: Recueil de poésies par M. Ad. de Puibusque; in-18, vi-336 p.

Voici un livre qui aura droit de cité en Canada. La plupart des poésies de M. de Puibusque, qui ont été publiées dans notre journal, étaient inédites; il en avait fait hommage d'abord à notre pays. Plusieurs ont été écrites en Canada ou sur des sujets canadiens. Nos lecteurs n'ont point oublié *Les Couleurs du Canada*, ni *Stadaconé* qui appartient de droit à la littérature canadienne. Après s'être livré à des études plus sérieuses, après avoir publié son *Histoire comparée des Littératures Espagnole et Française*, cet écrivain distingué, dans un âge plus avancé, s'était remis avec plus de goût que jamais au culte des muses. C'est dans les derniers mois de sa vie qu'il a préparé la publication de ce volume, qui n'a pu voir le jour, hélas! qu'après la mort de son auteur.

New-York, juin, 1863.

McGEE: A popular History of Ireland from the earliest period to the Emancipation of the Catholics, by Thomas d'Arcy McGee, B.C.L.; 2 vols. Sadlier & Co.; pp. 823.

C'est un précis habile et sous une forme simple et populaire de l'histoire d'un pays qui, pour mille raisons, doit nous intéresser. Cet ouvrage fait le plus grand honneur à son auteur, qui, au milieu d'occupations, de luttes et de travaux de tout genre, a su trouver le moyen d'écrire ces deux volumes. Ceci prouve, une fois de plus, qu'il n'y a que les oisifs qui n'ont jamais le temps de rien faire.

Québec, juillet et août, 1863.

LEMOINE: Maple Leaves, a budget of Legendary, Historical, Critical and Sporting Intelligence, by J. M. LeMoine, Esq. Holiwell and Alexander. 104 p. 80, avec six jolies lithographies.

M. LeMoine, bien connu par ses ouvrages en français, a laissé cette fois l'histoire naturelle pour la littérature, et la langue de Buffon pour celle de Walter Scott. Appartenant par sa naissance aux deux races qui habitent ce pays, l'auteur de l'*Ornithologie du Canada* peut se donner le luxe de revêtir tantôt l'un, tantôt l'autre idiome. Frappé de l'espèce d'isolement où se trouvent les deux sections de notre population l'une vis à vis de l'autre, il a voulu contribuer à les rapprocher en les faisant se connaître mutuellement. C'est là une tâche qui a toutes nos sympathies; car nous y travaillons nous-mêmes par la publication de nos deux journaux, et nous savons en apprécier parfaitement toutes les difficultés. Les légendes qui forment ce recueil n'avaient été jusqu'ici exploitées qu'en langue française, et M. LeMoine, en enrichissant la littérature anglo-canadienne de ce petit trésor, a bien mérité de tous ses compatriotes.

LANGÉVIN: Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport, par M. Jean Langevin, prêtre, ancien curé de cette paroisse; 119 p., xxxiii, in-120. Darveau.

Les registres de la paroisse de Beauport sont peut-être les plus anciens du pays après ceux de Québec. M. Ferland a publié, sur ces derniers, des notes très-intéressantes, qui sont encore à continuer. M. Langevin termine aujourd'hui le travail qu'il avait entrepris de son côté. Non-seulement la généalogie, mais l'histoire elle-même peut tirer un excellent parti de ces utiles recherches; et c'est là un titre de plus qu'a acquis le savant Principal de l'École Normale Laval à la reconnaissance de ses concitoyens.

LES URSLINES DE QUÉBEC depuis leur établissement jusqu'à nos jours, tome premier; in-8, 579 p. Darveau. Avec portraits sur acier de la Mère de l'Incarnation et de Mde. de la Peltrie.

Ce fut le premier d'août, 1639, que Marie Guyart (que le grand Bossuet a appelée la Thérèse du Nouveau-Monde), connue en religion sous le nom de Mère de l'Incarnation, Marie Savonnières (Mère St. Joseph), toutes deux du monastère des Ursulines de Tours, et Cécile Richer (Mère St. Croix), du monastère des Ursulines de Dieppe, arrivèrent à Québec avec Mde. Magdeleine de Chauvigny, veuve de Messire Charles de Gruel, Chevalier, Seigneur de la Peltrie. Dans le même vaisseau se trouvaient trois religieuses Hospitalières de Dieppe, qui venaient fonder l'Hôtel-Dieu de Québec. Toutes étaient sous la conduite du Père Vimont, qui venait remplacer le Père LeJeune, comme Supérieur des Jésuites. Elles furent reçues avec beaucoup de solennité par le Gouverneur, M. de Montmagny; toute la garnison étant sous les armes, au son des fanfares et au bruit du canon du Fort Saint-Louis. Le clergé et la petite population de la ville de Québec formèrent une procession qui les conduisit à la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, bâtie par Champlain en 1633, et qui, d'après M. Ferland, occupait une partie du terrain sur lequel se trouve actuellement la cathédrale anglicane. Là fut chanté un *Te Deum* d'actions de grâces.

La première résidence des Religieuses Ursulines et leur première

école, furent à l'endroit où se trouve maintenant l'Hôtel-Blanchard, sur le marché de la Basse-Ville.

Voici comment le "vieux récit" conservé à la communauté, décrit cette maison, que les vénérables fondatrices, avec une gaieté toute française, appelaient leur "Louvre":

"Notre logement, disent-elles, était si petit qu'en une chambre de seize pieds carrés était notre chœur, notre parloir, nos cellules et notre réfectoire; et, dans une autre petite salle, était la classe pour les françaises et les filles sauvages. Pour la chapelle, la sacristie extérieure et la cuisine, nous fîmes faire une galerie en forme d'appentis."

Les sauvages qui habitaient alors Québec et ses environs, étaient pour la plupart des Algonquins, dont les terres de chasse étaient au nord du grand fleuve. Il y avait aussi des Hurons, de là la nécessité d'apprendre deux langues à la fois. Les religieuses commencèrent donc leurs études et tels furent leur ardeur et leur succès, qu'en moins de deux mois on les jugea capables d'enseigner la doctrine chrétienne aux pauvres enfants des bois. Pour ceux qui savent la difficulté qu'il y a d'apprendre les langues sauvages, difficulté dont se plaignent même des hommes très-versés dans la philologie et la linguistique, il faut avouer que ce fait tient du merveilleux.

"Je n'eusse jamais osé avoir seulement la pensée de pouvoir parvenir à enseigner nos chers néophytes, écrivait la Mère de l'Incarnation, et néanmoins notre bon Maître me donna de la facilité à le faire en leur langue. Je vous avoue qu'il y a bien des épineux à apprendre un langage si contrairement à notre, et pourtant on se rit de moi quand je dis qu'il y a de la peine: car on me représente que si la peine était si grande, je n'y aurais point tant de facilité. Mais, croyez-moi, le désir de parler fait, beaucoup: je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue, pour dire à mes chers néophytes ce qu'il sait de l'amour de Dieu et de Jésus, notre bon Maître."

Mde. de la Peltrie, malgré son père, qui s'y opposait et voulait la remarier, donna peu à peu au monastère presque tout ce qu'elle possédait. Quoiqu'elle n'eut pas fait profession, elle menait la même vie que les religieuses, et pendant l'épidémie qui vint fondre sur les petites filles sauvages, elle remplisit les devoirs d'une infirmière et même ceux d'une sœur-converse.

Ce premier volume renferme les annales de la communauté depuis sa fondation jusqu'à l'année 1700.

Cet ouvrage, lorsqu'il sera complet, de même que ceux de M. Faillon sur l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital-Général et la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, sera une précieuse acquisition pour l'histoire et la littérature de notre pays. Ces travaux, modestes en apparence, embrassent de fait un horizon beaucoup plus vaste qu'on ne l'imaginerait; on y rencontre à l'improviste des aperçus d'une grande portée sur la marche des événements historiques, on y trouve des incidents et des détails curieux et émouvants, des citations de documents rares et pleins d'intérêt.

ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL pour l'année académique 1863-64; in-8, 60 p. Côté et Cie.

Cet annuaire, outre les renseignements ordinaires, renferme des détails intéressants sur la bibliothèque et les musées de l'Université. La bibliothèque du Séminaire était déjà considérable lors de la fondation de l'Université, en 1852. En 1859, M. O'Kill Stuart y ajouta mille volumes, provenant de la bibliothèque médicale du célèbre Dr. Fargues. Des dons importants ont aussi été faits par le gouvernement français par l'entremise du Consul-Général de France. Des achats importants faits en Angleterre, en France et aux États-Unis joints à ces dons, ont porté le nombre de volumes de 15,000 à 33,400. Ils se divisent comme suit: Théologie, 5,400; Droit Canon, 600; Droit Civil, 200; Philosophie, 700; Littérature, 3,500; Histoire, 5,400; Médecine, 3000; Science, 2,600; Polygraphie, 12,000.

Le musée de la Faculté de Médecine renferme 1000 pièces anatomiques ou pathologiques, naturelles ou artificielles, une très-belle collection d'instruments de chirurgie, et un cabinet de matière médicale on ne peut plus complet.

Le musée de la Faculté des Arts offre encore de très-grandes lacunes, la collection zoologique n'est pas même commencée; mais nous ne doutons point qu'elle ne soit prochainement mise sur le même pied que tout le reste. Le cabinet de physique ne contient pas moins de 900 instruments et coûte au-delà de \$14,000. Les pièces sont classées comme suit: mécanique et pneumatique, 218; acoustique, 72; calorique, 149; électricité et magnétisme, 218; optique, 230; mathématiques et astronomie, 30.

Le cabinet de géologie et de minéralogie contient 4000 échantillons. Il y a des collections générales et des collections locales. Parmi les premières, il s'en trouve une très-ancienne, qui a été classée et préparée, pour le Séminaire de Québec, par le célèbre Haüy. Il y a une collection de géologie canadienne, une collection de marbres italiens, une autre de minéraux des Alpes, etc. Le musée botanique, qui n'a été installé que depuis le retour de M. le Professeur Brunet, est déjà très-considérable. Il contient de nombreuses collections. Les divers herbiers ne renferment pas moins de 10,000 specimens. Il y a des Flores générales et des Flores locales. La Flore Canadienne est une très-belle collection, due en grande partie à la générosité d'un de nos botanistes canadiens, M. Glackmeyer; M. Brunet en a comparé les échantillons avec ceux de l'herbier de Michaux, conservé au Jardin des Plantes, à Paris, et avec ceux de l'herbier de Sir William Hooker, à Kew. La collection de fruits, de légumes et de champignons artificiels, préparée en Europe sous la direc-

tion de M. Brunet, est très-belle à voir. La collection des diverses essences de nos forêts est remarquable par le soin avec lequel elle a été préparée. Cette partie du musée contient une bibliothèque spéciale déjà riche de plusieurs ouvrages rares, des microscopes et des préparations chimiques spécialement adaptées à l'étude de la botanique.

LE FOYER CANADIEN: Les livraisons d'août, septembre et octobre de ce recueil viennent de paraître sous un même couvert. Elles contiennent la fin de la remarquable étude biographique sur Mgr. Plessis, par M. Ferland, et une pièce de vers, *L'Expérience*, que les rédacteurs croient pouvoir attribuer à feu M. Auguste Soulard.

Montréal, juillet et août, 1863.

CALENDAR OF THE MCGILL UNIVERSITY, Session of 1863-64.—EXAMINATION PAPERS of the McGill University, Session of 1863-64; pp. 200. Becket.

Cet annuaire fait preuve de grands progrès dans cette institution. Le nombre des élèves augmente chaque année, et la Faculté des Arts surtout a pris, depuis quelques temps, un développement considérable. L'Université publie, outre son annuaire, ses programmes d'examen, sous le titre d'*Examination Papers*.

LES BEAUX-ARTS, journal littéraire des arts, des sciences et de l'industrie. Boucher et Manseau, éditeurs.

Cette belle publication en est à sa sixième livraison. Elle donne deux et quelquefois quatre pages de musique d'un grand format, et six pages de texte. Outre la Revue Mensuelle Artistique de rigneur et les Faits Divers, les dernières livraisons contiennent la "Vie anecdotique de Paganini," "L'Organiste," plusieurs articles de critique musicale et plusieurs jolies pièces de vers.

Toronto, juin et août, 1863.

EIGHTY YEARS progress of British North America, by Messrs. Hind, Keefer, Hodgins, Robb, Perley, and Murray; in-8, 776 p., avec de nombreuses gravures.

C'est une bonne compilation, chacun des écrivains qui y ont travaillé s'étant chargé de la partie qui lui était le plus familier et en ayant amené les statistiques jusqu'aux dates les plus récentes. Ainsi M. Hind s'est chargé de tout ce qui a rapport aux territoires du nord-ouest et à l'histoire naturelle en général; M. Hodgins, député surintendant de l'éducation dans le Haut-Canada a traité de l'instruction publique; M. Keefer des travaux publics; M. Robb des mines et des métaux, et M. Perley, surintendant des pêcheries des provinces du golfe, a donné l'histoire et la statistique de cette partie de l'Amérique anglaise.

Tout en trouvant dans ce gros volume une foule de renseignements utiles, nos lecteurs y rencontreront aussi des choses qui ne leur plairont qu'à demi. Ainsi M. Keefer parle assez légèrement de nos institutions au nombre desquelles il prétend que nous mettons nos cahots. Il devrait savoir que dans aucun pays on ne touche impunément aux habitudes des populations rurales et que la réforme que Lord Sydenham avait voulu faire n'aurait pas été mieux accueillie en Angleterre ou en Ecosse, s'il y avait eu lieu. A-t-il oublié les émeutes sanglantes que les *turnpikes* ont causées dans le pays de Galles?

M. Perley parle très-froidement de la dispersion des Acadiens comme de l'*exil d'une population rebelle*. A-t-il lu l'histoire même telle qu'écrite par les historiens anglais et anglo-américains?

Plus de cent cinquante pages sont remplies par une esquisse de l'histoire de l'instruction publique dans le Haut et dans le Bas-Canada. La partie de ce remarquable travail qui renferme le Bas-Canada contient un exposé des efforts qui ont été faits sous les anciens gouvernements avant l'union, pour établir un système d'instruction primaire. Si la réputation des gouvernements d'alors gagne peu de chose à ce récit, celle du clergé et du peuple du Bas-Canada s'en trouve très-bien. Nous regrettons toutefois que l'espace consacré au Bas-Canada soit si peu considérable; M. Hodgins nous dit dans une note que les éditeurs ont abrégé cette partie de son travail; nous n'avons pas à les en remercier.

THE BRITISH AMERICAN, a monthly Magazine devoted to Literature, Science and Art, Rollo et Adams éditeurs, Lovell et Gibson imprimeurs, H. Y. Hind, M. A. rédacteur en chef, in-8o 112 p. \$3 par année.

Nous avons sur notre table les cinq premières livraisons. Elles contiennent un grand nombre d'articles originaux et offrent une lecture variée, instructive et intéressante. Nous avons remarqué le travail de M. McGee sur l'Amérique Britannique, des poésies de M. Charles Sangster de Kingston, dont la réputation littéraire ne se borne déjà plus à notre pays, une série d'articles sur les pays du nord-ouest et des "Scènes de la vie sauvage au Labrador," par M. Hind; enfin une charmante poésie de notre concitoyenne, Mde. Leprohon. Les deux derniers articles sont reproduits dans notre journal anglais.

Ce recueil publie en outre, dans chacune de ses livraisons, des revues bibliographiques, un bulletin des publications récentes, et un sommaire du contenu des principaux périodiques de la Grande Bretagne, des Etats-Unis et du Canada.

Petite Revue Mensuelle.

Deux grandes forces qui se meuvent en sens opposé travaillent constamment le monde politique, et c'est probablement de leur équilibre que résulte une direction moyenne et convenable; de même que, d'après les lois découvertes par Newton et par Kepler, le monde astronomique se

meut aussi en vertu de deux forces opposées, une force centrifuge et une force de concentration, qui donnent comme résultante la direction des astres dans leurs orbites actuels. Il est assez curieux de suivre la lutte que se livrent, dans les temps modernes, les deux forces de concentration et d'expansion politique, chez les divers peuples; la force vaincue chez une nation se communiquant de suite à une autre, ou, pour bien dire, s'y réfugiant.

Ainsi, lorsque la révolution d'Amérique et celle de France eurent établi la démocratie en maîtresse au centre des deux continents, l'esprit conservateur se développa en Angleterre et dans d'autres pays, de manière à lui faire contrepoids. Dans le moment actuel, nous assistons à un spectacle tout différent. La république a été remplacée en France par l'empire, le même sort semble l'attendre au Mexique, tandis que son avenir dans l'Amérique du Nord, quelque soit l'issue de la lutte entre les deux confédérations du Nord et du Sud, n'est rien moins qu'assuré. Mais, par contre, l'Italie s'est formée en monarchie constitutionnelle, et l'empire germanique travaille sérieusement à s'établir en confédération, régie par des institutions libérales.

L'initiative de ce grand mouvement est dû à l'empereur lui-même, qui a convoqué à Francfort, la vieille ville des libertés germaniques, tous les souverains et les représentants des quarante états qui forment la confédération; il n'a manqué à la réunion que le roi de Prusse, le roi de Danemark, comme souverain des fameux duchés qui sont un si grand sujet de contestation, et les princes de trois ou quatre petites souverainetés. Dans ce congrès on voit siéger, à côté des rois et des grands ducs, les bourgmestres des villes libres de Francfort, Brême, Hambourg et Lubeck.

L'empereur a ouvert la session par un discours, dans lequel il a parlé des leçons de l'expérience, expression singulièrement mélancolique chez un aussi jeune souverain et qui, si elle contient un encouragement à marcher dans les voies du droit public moderne, renferme aussi, peut-être, un avertissement à l'Allemagne au sujet de la terrible puissance qui a infligé à l'Autriche ces leçons. On sait que la France a toujours été le cauchemar d'une partie au moins de l'Allemagne, et que le projet qu'on lui suppose de reprendre ses anciennes provinces du Rhin, trouble toujours le sommeil des populations germaniques, toutes plus ou moins francophobes. Si l'on en croit cependant la correspondance du *Courrier des Etats-Unis*, l'empereur serait loin d'avoir, dans ce moment, aucun penchant belliqueux. S'il fait la guerre au loin, c'est uniquement pour ne point la faire en Europe; il commence, dit M. Gaillardet, à prendre de l'âge, et il ne voudrait certainement point léguer à son fils une nouvelle coalition européenne pour héritage. La promptitude avec laquelle Napoléon III a terminé la guerre de Crimée et la guerre d'Italie, sont en effet des marques de sa modération et de sa prudence; et il est probable qu'il donnera une nouvelle preuve de cette dernière vertu, en ne s'aventurant point seul au secours de la Pologne, que l'Angleterre et l'Autriche paraissent vouloir abandonner à sa triste destinée. Pour la troisième fois, l'Europe aura à se reprocher d'avoir tenu dans ses mains la liberté d'une grande et généreuse nation et de l'avoir trompée cruellement par l'espoir d'un puissant secours qu'elle n'a pas osé lui donner.

Les réjouissances du 15 août, fête de l'Empereur, à Paris, ont reçu un nouvel éclat de la prise de Mexico et du succès des armes françaises dans ce pays, mais elles eussent été bien plus belles encore si on eût pu annoncer, en même temps, que la France triomphante au Mexique, allait prêter à la malheureuse Pologne un secours efficace!

Il est vrai que la question mexicaine est loin d'être réglée. L'archiduc Maximilien n'a pas encore accepté et n'acceptera peut-être point l'empire qu'on lui offre, et, d'un autre côté, le gouvernement des Etats-Unis a protesté, assure-t-on, formellement contre l'établissement d'une monarchie en Amérique. Il semble alors que si la France veut persister dans sa politique, il serait grand temps pour elle de venir au secours des confédérés, et de ne point laisser consommer la victoire du nord, qui doit si prochainement se montrer son ennemi. Le triomphe définitif de M. Lincoln approche en effet assez rapidement, et la confédération envahie de toutes parts, ne semble plus avoir aucune chance de salut. Le *Courrier des Etats-Unis*, dont les sympathies depuis le commencement de la guerre n'ont pas été douteuses, ne cherche plus à pallier la position désespérée de ses amis et, comme dernier secours, il leur donne habilement, sous forme de reproche, le conseil d'abandonner toute lutte régulière dans l'ouest, de se contenter de la petite guerre de partisans, et de concentrer toutes leurs forces sur le Potomac pour y livrer enfin une bataille décisive.

La prise de Charleston, pour bien dire le dernier boulevard de l'indépendance du Sud, paraît ne plus être qu'une question de temps, malgré la bravoure et l'habileté incontestables de ses défenseurs.

La persévérance, beaucoup plus que le savoir faire, auront fait triompher la cause de l'union; car si l'on jette les yeux sur toute l'histoire de cette guerre, on verra que ce sont les victoires mêmes du Sud qui ont épuisé ses forces, et que le Nord ne sera venu à bout de cette vigoureuse résistance, qu'en ne reculant devant aucun sacrifice d'hommes ou d'argent, certain que, quel que fût le résultat de chaque combat, il pouvait dépenser six hommes et six dollars contre un et écraser en fin de compte son ennemi sous le poids du nombre.

La chose n'est cependant pas encore accomplie et qui sait ce que pourrait encore faire pour la cause des confédérés une application énergique du beau vers de Virgile:

Una salus victis nullam sperare salutem!

La puissante organisation militaire qui règne aujourd'hui aux Etats-Unis, les progrès incontestables qu'ont faits nos voisins dans l'art de la guerre, les grandes ressources matérielles dont ils disposent, leurs rançunes contre l'Angleterre, leur ambition bien connue, tout cela fait qu'on ne voit pas ici approcher sans inquiétude l'époque où leur gouvernement aura à opter entre l'opération difficile du licenciement d'une grande armée et la tentation d'envahir le Canada.

Cette circonstance augmente l'intérêt qu'aurait déjà sans cela, la discussion du projet de loi pour l'organisation des milices et des volontaires dans notre parlement. Cette mesure et le budget sont les deux seules que le ministère propose pour le présent. Immédiatement après leur adoption, les chambres seront prorogées ou ajournées jusqu'à la mi-janvier.

Malgré l'ardeur de la lutte, qui depuis le 13 août a toujours été de plus en plus vive, un bon nombre de députés ont quitté la capitale pour voir l'exposition agricole et industrielle qui vient de se tenir à Montréal. On a eu pour cela recours à une habitude parlementaire anglaise, le *pairing off*; c'est-à-dire l'abstention convenue d'un député de chaque parti pendant un temps donné, de manière à laisser les forces des belligérants dans le même état.

L'exposition du reste n'est point le seul motif qui a attiré ces jours derniers une si grande foule d'étrangers dans la métropole commerciale de l'Amérique Britannique. Montréal mérite d'être vu pour lui-même. Les progrès si rapides de cette ville étonnent, quelque idée que l'on s'en soit faite. On y bâtit chaque année de huit à neuf cents maisons, et il ne faut pas avoir été bien longtemps absent pour trouver des rues nouvelles bordées de belles résidences, là où on n'avait laissé que des champs. Pourquoi faut-il que le bon goût qui se montre généralement dans les constructions des particuliers ne règne pas également dans les édifices publics, et, comme partout ailleurs en Canada, (nous pourrions presque dire en Amérique) pourquoi faut-il que l'on trouve tant de monuments imparfaits, incomplets, disproportionnés, enfin *manqués* sous un rapport ou sous un autre ?

L'exposition même, sans être inférieure, n'a pas tenu tout ce qu'elle semblait promettre. Il nous a paru qu'avec les progrès qui se font chaque jour dans le pays, elle eût pu être beaucoup plus complète et plus intéressante. Ce sont presque toujours les mêmes exposants qui remportent les mêmes prix, et dans quelques branches ce sont les mêmes objets exposés d'année en année. Il manque certainement quelque chose pour stimuler les producteurs de notre pays et vaincre l'apathie qui les éloigne des concours. Beaucoup d'exposants des années précédentes, découragés de leurs défaites successives, se sont retirés entièrement de la lutte; certains de rencontrer toujours pour adversaires ceux qui se sont presque attribués le monopole du succès.

L'ensemble cependant de l'exposition a été un succès, et le plus beau du spectacle a été, comme en bien des occasions, celui qui était donné par les spectateurs eux-mêmes. Cette foule compacte, animée, joyeuse, bigarrée venue, qui du Haut-Canada, qui des Etats-Unis, qui de toutes les paroisses du Bas-Canada, depuis St. Régis jusqu'à Gaspé, offrait un coup d'œil des plus pittoresques. Une température du mois de juin, succédant à nos premiers froids a duré tout le temps de l'exposition; et comme pour mieux indiquer que c'était là une faveur toute spéciale de la Providence, une pluie torrentielle se mit à tomber au moment même de la clôture.

Les trois grands départements avaient chacun leur local; les arts et l'industrie siégeaient au Palais de cristal, l'agriculture sur un terrain voisin, et l'horticulture dans le *Rink* ou salle des patineurs; les fleurs et les fruits étaient au ne peut plus à leur aise dans cette élégante glacière.

Ce département avait été installé avec un goût remarquable, les jets d'eau, les statues et les trophées de fleurs et de fruits étaient disposés de manière à produire le plus charmant effet. Il y avait là des ornements de fleurs et de fruits véritables, qui par leur symétrie et la correction du dessin, paraissaient être plutôt l'œuvre d'un sculpteur habile que la fantaisie d'un jardinier—tout près il y avait des fruits et des fleurs en cire, (par Mde. Bell) que l'œil du botaniste le plus exercé aurait pu confondre avec les produits de la nature. Disons cependant encore de l'exposition horticole ce que nous avons à dire de tout le reste: le concours eût pu, eût dû même être plus étendu; et le succès obtenu par ce département est dû surtout au goût exquis que M. Desbarats et M. Pell, les deux directeurs qui s'en étaient chargés, ont montré dans la disposition des objets et dans la décoration de la salle.

Le Palais de Cristal offrait un spectacle moins gracieux, mais il présentait, surtout le soir, un très beau coup d'œil. Le jour, la chaleur, jointe aux émanations de tous les produits qui y étaient entassés, en rendait la visite peu agréable. La section des Beaux-Arts était presque nulle. La photographie coloriée ou non y prédominait: la peinture à l'huile originale n'y était presque pour rien, et l'on remarquait avec peine l'abstention de nos artistes les plus distingués. Des peintures à l'eau par M. Duncan, des dessins au crayon de M. Eugène Hamel, une crosse de fusil remarquablement sculptée par M. Parthenais, et les excellentes photographies de MM. Notman et Dion nous ont paru les objets les plus remarquables. Nous savons que quelques-uns de nos artistes ont eu à se plaindre des décisions du jury à d'autres époques; mais leurs abstentions prolongées est une calamité publique à laquelle il faudrait remédier d'une manière ou d'une autre. Une exposition de peinture où il ne serait offert d'autre récompense que les suffrages du public et l'appréciation des connaisseurs aurait peut-être plus de succès.

Dans le département de l'industrie, nous signalerons la jambe artifi-

cielle de M. Pariseau, qui est une vraie merveille dans son genre, et une industrie nouvelle introduite dans le pays par M. Michel Lefebvre, la préparation du vermicelle et du macaroni.

En dehors de toute classification, nous devons une mention honorable à la collection de numismatique, et de publications littéraires et musicales canadiennes, exposée par M. Adélaïde Boucher.

Les cultivateurs canadiens, quoique plus nombreux parmi les exposants qu'à l'ordinaire, n'ont certainement point encore secoué la déplorable apathie qui en éloigne un trop grand nombre de ces concours. Ils devraient être en majorité dans la liste des prix, et, somme toute, ils n'y figurent que pour une petite proportion. Parmi ceux qui ont obtenu des prix nombreux et d'une grande valeur comme mérite agricole, nous remarquons MM. Globensky, de St. Eustache, Morin, de St. Augustin, Ste. Marie, de Laprairie, et le Dr. Genand, de St. Jacques.

L'assemblée de l'association agricole a été beaucoup plus nombreuse qu'à l'ordinaire et cette fois presque tous les comtés du Bas-Canada y étaient représentés. C'est là un signe de progrès, qui promet pour l'avenir. L'association a élu pour président M. Duval de la banlieue de Trois-Rivières, pour 1er vice-président, M. William Boa de la banlieue de Montréal, et pour 2nd vice-président, M. Octave Fortier, ancien représentant du comté de Bellechasse. Il a été décidé par 56 voix contre 34 que la prochaine exposition se tiendrait encore à Montréal.

Les volontaires de Montréal ont profité de la circonstance pour organiser un grand concours de tir à la carabine et une soirée au marché Bonsecours, dans laquelle MM. McGee et Chauveau ont porté la parole, le premier en anglais et le second en français.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— La lettre suivante a été lue dans une réunion de la "Southern Educational Convention," tenue à Columbia (Caroline du Sud), que M. Jefferson Davis avait été invité à présider:

"Messieurs.—J'ai reçu avec plaisir l'invitation d'assister à la réunion convoquée à Columbia pour délibérer sur les meilleurs moyens de procurer aux écoles et aux collèges des livres d'étude et de propager l'éducation dans les Etats Confédérés.

"Cet objet a toutes mes sympathies, et est depuis bien des années le sujet de mes sérieuses préoccupations.

"Il serait difficile d'estimer trop haut l'influence des livres d'éducation primaire sur le développement du caractère et de l'esprit. Notre forme de gouvernement ne peut convenir qu'à un peuple vertueux et intelligent, et il ne saurait y avoir de devoir plus impérieux pour la génération qui passe que de pourvoir à la culture morale, intellectuelle et religieuse de celle qui lui succèdera.

"En thèse générale, on peut, suivant moi, affirmer avec certitude que toute véritable grandeur repose sur la vertu, et que la religion est chez un peuple la source et l'aliment de la vertu. Les premières impressions que reçoit l'esprit de la jeunesse sont au cours ultérieur de la pensée ce que sont les sources à la rivière qui en découle, et je suis heureux de savoir que la tâche de conserver dans leur pureté ces sources morales est dévolue à des hommes si capables de la remplir dignement. C'est avec un sincère regret que je me vois privé de me joindre à vous, et je vous prie de croire que c'eût été pour moi un vif plaisir de partager vos travaux.

"Signé: Jefferson Davis."

— M. Duruy, qui a été nommé récemment ministre de l'instruction publique en France, était inspecteur d'académie et s'était surtout fait une réputation comme auteur de livres classiques et d'ouvrages pédagogiques. Abstraction faite de la politique, c'est donc ce que les Anglais appellent *the right man in the right place*. Depuis sa nomination, le nouveau ministre, qui en avait appris la nouvelle quelque peu étonnante dans une de ses tournées d'inspection, s'est mis à l'œuvre avec courage et a déjà publié plusieurs décrets et prononcé plusieurs allocutions. Un de ces décrets rend à la classe de logique son ancien nom de classe de philosophie, et rétablit pour la philosophie un ordre spécial d'aggrégation. Un autre enlève au ministère d'état et place, avec raison, sous la direction du ministre de l'instruction publique les services et institutions dont les noms suivent: l'Institut Impérial de France, l'Académie de Médecine, l'Ecole des Chartes, les bibliothèques: Impériale, Mazarine, de l'Arsenal, de Ste. Geneviève, le service général des bibliothèques, le *Journal des Savants*, les souscriptions aux ouvrages de science et de littérature, les encouragements et secours aux hommes de lettres et aux savants, les missions scientifiques et littéraires. Le même décret contient une disposition par laquelle l'administration des cultes est distraite du ministère de l'instruction publique et placée dans les attributions du ministère de la justice.

— L'*Akbar* donne les détails suivants sur l'état de l'instruction publique en Algérie:

"Le premier rapport officiel qui a été publié sur l'enseignement en Algérie, date de 1835: on comptait, à cette époque, dans les possessions françaises du nord de l'Afrique:

"A Alger: Un collège communal, un cours gratuit d'arabe, une école

publique d'enseignement mutuel, une école privée de jeunes garçons et cinq institutions pour les filles ;

" A Déli-Ibrahim : Une école pour les garçons et une école pour les filles ;

" A Oran : Une école mutuelle pour les garçons ;

" A Bone : Une école pour les garçons et une école pour les filles ; soit, pour toute l'Algérie, 14 établissements fréquentés par 552 élèves, savoir : 375 garçons (dont 49 Israélites) et 177 filles.

" Le nombre des élèves était minime ; mais, à l'époque dont nous parlons, on comptait en Algérie plus de soldats que de colons. Cet état de choses cependant dura peu ; le chiffre de la population s'accrut rapidement et, dans chaque village créé, comme dans chaque ville conquise, on ouvrit des écoles.

" En voici l'état actuel :

" Pour l'enseignement supérieur : Une école de médecine et de pharmacie (Alger), et trois cours publics d'arabe (un par province) ; nombre total des étudiants : 86.

" Pour l'enseignement secondaire : Un lycée impérial (Alger) ; cinq collèges communaux (Bone, Constantine, Philippeville, Oran et Tlemcen) ; une institution communale (Mostaganem) ; une école privée (Notre-Dame, à Oran) ; nombre des élèves : 1307.

" Enfin, pour l'enseignement primaire, il existe 470 établissements, savoir :

Ecoles de garçons.....	228
" de filles.....	154
Salles d'asile.....	88
	470

" Sur les 470 établissements, 403 sont spéciaux aux catholiques, 18 aux protestants, 38 aux israélites ; 11 sont communs à plusieurs cultes.

" L'enseignement est réparti comme suit entre les enfants des deux sexes :

Alger.....	7502 garçons et	7141 filles =	14643
Oran.....	7355 "	4577 =	11932
Constantine.....	4455 "	4475 =	8930
Total.....	19312 "	16193 =	35505

" Soit, pour les trois provinces, 35,505 enfants des deux sexes.

" Sur les 19,312 garçons qui fréquentent les écoles primaires et les salles d'asile, 12,256 sont instruits par des laïques, et 7,056 par des congréganistes ;—sur les 16,193 filles qui fréquentent les mêmes établissements, 4,478 sont élevées par les laïques et 11,715 par les congréganistes ; d'où il résulte que l'enseignement primaire est ainsi réparti :

Enseignement laïque.....	16734 élèves.
" congréganiste.....	18771 "
Total.....	35505

" L'instruction publique en Algérie (instruction supérieure, secondaire ou primaire) est donc donnée actuellement à 35,505 étudiants, élèves et écoliers français, étrangers et israélites. La population française, étrangère et juive, étant évaluée à 233,985 habitants, c'est un écolier pour 6,7 habitants."

— Nous voyons par la *Gazette des Campagnes* qu'une association d'éducation agricole, formée dans la paroisse de la Ste. Famille de l'île d'Orléans, paie l'éducation agricole d'un jeune homme de cette paroisse à l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne et doit en envoyer un autre à celle de Ste. Thérèse. La somme de \$134.69 cts. a été recueillie dans le cours de l'année comme suit : contributions \$48.30 ; quête \$34.16 ; bazar \$52.23. Le Dr. Grenier a été élu président en remplacement de M. l'abbé Méthot qui vient d'être nommé directeur de l'école de Ste. Anne. La *Gazette des Campagnes* publie aussi les règlements de cette association. Le but de préparer les élèves aux écoles d'agriculture, l'association tient une école du soir de trois leçons par semaine, du 1er novembre au dernier d'avril. Les bourses fournies par l'association aux enfants de la paroisse sont de soixante et douze piastres et sont distribuées à mesure qu'elles se forment. Elles sont payées directement aux écoles d'agriculture. Le dernier dimanche de janvier et de juillet, on procède à l'élection des enfants boursiers, sur des demandes écrites adressées d'avance au président. Une bourse n'est que pour une seule année. Les enfants boursiers seront libres d'aller à l'école de Ste. Anne ou à celle de Ste. Thérèse. Les enfants boursiers, au sortir de l'école, devront se livrer à l'agriculture dans la paroisse pendant une, deux ou trois années, selon qu'ils auront obtenu une, deux ou trois bourses ; ils devront faire tous leurs efforts pour répandre l'instruction agricole dans la paroisse ; mais ils pourront se libérer de cette obligation en remboursant à l'association autant de demi-bourses qu'ils auront reçu de bourses.

Nous ne saurions trop engager toutes les paroisses à suivre le noble exemple que leur a donné une des plus petites, quoiqu'une des plus anciennes du pays. Si de semblables associations se formaient partout les résultats en seraient incalculables.

— Nous faisons les extraits suivants du dernier rapport du Surintendant de l'Instruction Publique de l'Etat de New-York, M. V. M. Rice.

Dans ce rapport, qui porte la date du 2 de février dernier, nous voyons qu'il y avait alors, dans l'Etat de New-York, 11,763 écoles, et 11,750

maisons d'école. Il a été dépensé pour l'achat des terrains des maisons d'école, durant l'année 1862, pour constructions, réparations, etc., la somme de \$389,316.56, dans les villes, et \$210,852.44, dans les districts ruraux.

Nous voyons que le nombre de volumes que renferment les bibliothèques, tant des villes que des districts ruraux, est de 1,326,682. Ces bibliothèques ont coûté, durant l'année dernière seulement, la somme de \$32,912.92. Le montant dépensé pour les bibliothèques et le matériel des écoles est de \$127,369.10, dont \$55,000 (près de la moitié) ont été fournis par le Fonds de dépôt des Etats-Unis. La balance, c'est-à-dire \$72,369.10, a été prélevée dans les villes et les districts par voie de taxe volontaire.

Le nombre d'élèves fréquentant les écoles, durant l'année 1862, est de 892,550, dont 291,679 appartiennent aux villes, et 600,871 aux districts ruraux.

Il faut observer que l'âge fixé par la loi, dans l'Etat ci-dessus, pour les enfants ayant droit d'aller à l'école, est de 4 à 21 ans. Ici, cet âge est depuis 5 à 15 ans seulement. Il est vrai que les enfants de 4 à 6 ans et ceux de 17 à 21 ans se prévalent peu de l'avantage que la loi leur donne, et que les deux-septièmes du nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles n'y vont point.

Le nombre d'instituteurs, pour la même année, est de 7,585 ; celui des institutrices, de 18,915, formant un total de 26,500. On voit que, là comme ici, le nombre des institutrices est beaucoup plus considérable que celui des instituteurs.

Le traitement des instituteurs et des institutrices s'élève à \$2,780,371.05, dont \$1,220,497.26 pour les villes, et 1,559,873.79 pour les districts.

Il a été prélevé par taxes, tant dans les villes que dans les districts ruraux, la somme de \$2,068,057.74 pour des fins scolaires.

Les habitants de l'Etat de New-York, comme on peut le voir par ce qui précède, quoique ayant à payer de fortes taxes pour le soutien de la guerre, savent encore se cotiser généreusement pour l'éducation de leurs enfants, dont les bienfaits sont de beaucoup préférables à ceux des champs de bataille.

— Le *St. John Weekly Herald*, du Nouveau-Brunswick, publiait, il y a quelque temps, une correspondance empruntée au *Carleton Sentinel*, écrite au sujet de l'Académie de Madouaska. Cette correspondance parle en termes très-favorables de cette institution catholique, consacrée à l'éducation des jeunes filles de St. Basile, une des paroisses les plus considérables de Madouaska. La paroisse de St. Basile, ainsi que les paroisses environnantes, est habitée en grande partie par les descendants de ces mêmes Acadiens qui furent si cruellement dispersés en 1755. Lorsque nous visitâmes Madouaska, il y a plusieurs années, nous y avons vu le premier habitant de cette contrée, M. Simon Hébert, ou le *Capitaine Simonette Hébert*, comme tout le monde l'appelait. Deux de ses fils, MM. Simon et Joseph Hébert, occupent encore aujourd'hui les propriétés arrosées des sueurs de leur père, et y vivent dans une certaine aisance. Cette famille des Hébert et celle des Daigle sont très-nombreuses, et un des townships de Madouaska porte le nom de cette dernière famille. C'est à peu près le seul nom français qu'on ait donné et qu'on trouve sur les cartes de cette partie des possessions anglaises.

Il y a 14 ans, la paroisse de St. Basile, desservie à cette époque par feu M. Langevin, l'ami et le protecteur des Acadiens, ne contenait qu'une pauvre chapelle assise sur le bord de la Rivière St. Jean, à une lieue de l'endroit appelé Petit-Sault. Alors, il n'y avait aucune école régulièrement en opération, malgré les efforts plusieurs fois renouvelés de M. Langevin pour en mettre sur pied. Ce digne prêtre choisissait parmi les enfants de sa paroisse ceux qui paraissaient doués de talents et les envoyait à ses frais au Collège de Ste. Anne-de-la-Pocatière. Plusieurs lui doivent ainsi l'instruction qui leur assure aujourd'hui une position honorable ; entre autres, le Rév. M. Pelletier, curé de Bathurst, dans le Nouveau-Brunswick, et M. Fournier, médecin distingué et établi, croyons-nous, à Madouaska même. Les choses sont bien changées depuis cette époque et l'éducation, parmi cette colonie acadienne, a pris des développements qui font bien augurer de l'avenir.

Dans l'institution ou Couvent de St. Basile, l'on enseigne généralement les mêmes matières qu'enseignent les couvents du Bas-Canada. La chapelle est d'architecture gothique et assez spacieuse pour contenir à l'aise de 12 à 1500 personnes.

Quand on connaît les moyens restreints des habitants acadiens de Madouaska, en général, l'on ne peut s'empêcher d'admirer le zèle et toute l'énergie qu'il a fallu au curé actuel, le Rév. M. McGuirk, pour obtenir d'aussi beaux résultats.

Comme l'a dit bien des fois M. Rameau, dans son excellent ouvrage intitulé : "La France aux Colonies."

" L'unique planche de salut pour les Acadiens est l'instruction." Qu'ils ouvrent partout des écoles, qu'ils les subventionnent généreusement, qu'ils s'instruisent, s'ils veulent vivre enfin sur un pied d'égalité avec les races étrangères qui les entourent. Encore une fois, ils doivent s'instruire à tout prix, s'ils ne veulent pas devenir les esclaves de ces races étrangères, s'ils veulent conserver les terres que leur ont léguées leurs pères après avoir perdu celles de leur patrie bien-aimée, l'Acadie.

Décédée, le 6 du mois d'août dernier, au Couvent du Bon-Pasteur de Québec, Melle. Catherine Meagher, (en religion, Sœur Ste. Hélène), âgée de 25 ans. Melle. Meagher était élève de l'Ecole Normale Laval. Priez pour elle.—(Communiqué).

— Au commencement du mois d'août dernier, sont parties de Québec, pour contribuer à établir une communauté d'Ursulines dans le Michigan, à l'extrémité du Lac Supérieur, Melles. Luce Couture, (en religion, Sœur de la Visitation) Philomène Mondor, Mangan et Blanchet. Les trois premières sont élèves de l'École Normale Laval. Puisse le succès répondre à leur zèle!—(Communiqué).

BULLETIN DES SCIENCES.

— La commission scientifique qui a accompagné l'expédition française au Mexique aura l'occasion de faire des recherches intéressantes. On a découvert, au milieu des forêts du Mexique, des ruines du plus majestueux aspect et qui remontent à une très-grande antiquité. Il paraît certain que ces monuments furent élevés par une nation très-civilisée et qui vivait au moins sept siècles avant la découverte de Colomb.—*Revue de l'Instruction Publique.*

— Le gouvernement des États-Unis a voulu connaître les dimensions exactes des grands lacs qu'il possède au nord de son territoire, et voici les chiffres officiels qui ont été déterminés à cette occasion :

Le Lac Supérieur mesure 352 milles dans sa plus grande longueur, 150 milles dans sa plus grande largeur et une profondeur moyenne de 988 pieds ; sa hauteur au-dessus de la mer est de 122 pieds. Sa superficie totale est de 32,000 milles carrés.

Le Lac Michigan a 360 milles dans sa plus grande longueur, 108 milles dans sa plus grande largeur ; sa profondeur moyenne est de 900 pieds ; son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 587 pieds ; sa superficie totale est de 20,000 milles carrés.

Le Lac Huron : plus grande longueur 200 milles, plus grande largeur 160 milles ; profondeur moyenne 300 pieds ; hauteur au-dessus de la mer 674 pieds, superficie totale 20,000 milles carrés.

Le Lac Érié compte 250 milles de longueur absolue, 80 milles de largeur, 200 pieds de profondeur, il est à 55 pieds au-dessus du niveau de la mer, et présente 6,000 milles carrés de superficie.

Enfin, le Lac Ontario a 180 milles de long, 65 milles de large et 500 pieds de profondeur moyenne ; il domine le niveau de l'Océan de 262 pieds et développe une nappe d'eau de 6,000 milles carrés.

La longueur totale de ces cinq lacs est de 1,345 milles et la superficie de 84,000 milles carrés.

— L'analyse spectrale s'est attaquée aux étoiles, et leur éloignement n'a pu les protéger contre les révélations indiscrètes de M. Airy, l'astronome royal d'Angleterre et de M. Huggins, qui apporte à ces sortes de travaux une persistance toute saxonne. D'après ces messieurs, l'étoile Alpha d'Orion, le rouge *Adahu*, et *Aldébaran* étoile de même couleur contiendraient les mêmes éléments métalliques que notre soleil surtout le fer et le sodium. Nous espérons bien que les astronomes ne s'arrêteront point en si beau chemin et qu'il sera dressé un catalogue des spectres stellaires comme il en est dressé un de la position des étoiles.—*Revue Britannique.*

BULLETIN DES LETTRES.

— Télémaque vient d'être traduit en arabe, et il est donné en feuilleton par un journal arabe qui paraît hebdomadairement à Beyrouth, le *Ha Dikak-el-Akhbar*.—*Revue de l'Instruction Publique de Paris.*

— Le monde savant scandinave vient de perdre une de ses célébrités. L'historien P. A. Munch est mort d'une attaque d'apoplexie à Rome, où il s'était rendu pour faire des recherches dans les archives du Vatican relativement à l'histoire de Suède et de Norvège.—*Ibid.*

— L'an dernier, M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, avait pris pour sujet de la notice historique qu'il lit dans chaque séance publique annuelle, la vie et les travaux d'Henri Hallam. Cette année, sa lecture a eu pour objet la vie et les travaux de Thomas Macaulay, qui fut, comme Hallam, associé étranger de l'Académie.—*Ibid.*

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

COLLEGE DE MONTREAL.

PHILOSOPHIE.

Religion—1er pr Alphonse Houle, Thomas Freeman ; 2 Charles Pruneveau, Thomas Kane, Romuald Fiset. Excellence—1er pr Alphonse Houle, 2 Alphonse Quoilier, 3 Narcisse Troie. Dissertation—1er pr N. Troie, 2 R. Giroux, 3 A. Houle. Chimie—1er pr T. Freeman, 2 R. Giroux, 3 R. Fiset, Charles Beaubien. Géométrie—1er pr T. Freeman, 2 J. McLaughlin, 3 R. Fiset. Botanique—1er pr A. Houle, 2 R. Giroux, 3 R. Fiset. Prix d'examen—1er pr A. Houle, 2 N. Troie, 3 A. Quoilier.

RHÉTORIQUE.

Religion.—1er pr Théophile Giroux, James Gallagher 2 Alexandre Deschamps. Excellence—1er pr Jean Bte. Moriceau, 2 Eustache Prud'homme. Discours latin—1er pr L. Riel, 2 E. Prud'homme,

Discours français—1er pr J. Bte. Laberge, 2 A. Deschamps. Vers latins—1er pr E. Prud'homme, J. Bte. Moriceau, L. Riel, A. Ouimet. Versions latines—1er pr A. Chauveau, 2 E. Prud'homme, E. Lachapelle, Z. Racicot, J. Bte. Moriceau. Compositions en grec—1er pr M. O'Donnell, 2 A. Ouimet. Histoire de France—1er pr T. Giroux, 2 Z. Racicot. Géométrie—1er pr T. Giroux, 2 M. O'Donnell. Thèmes anglais—1er pr J. Gallaher, 2 M. O'Donnell. Versions anglaises—1er pr L. Riel, 2 M. O'Donnell. Mémoire—1er pr Z. Racicot, 2 P. Campeau. Prix d'examen—1er pr Z. Racicot, 2 J. Bte. Moriceau.

BELLES-LETTRES.

Religion—1er pr Téléphore Dagenais, 2 Amédée Tremblay. Excellence—1er pr J. Dubuc, 2 Prosper Ledret. Amplifications Latines—1er pr P. Ledret, 2 T. Dagenais. Amplifications françaises—1er pr J. Dubuc, 2 T. Dagenais. Vers latins—P. Ledret, 2 T. Dagenais. Versions latines—1er pr O. Jannel, 2 T. Dagenais, P. Ledret. Compositions en grec—1er pr T. Dagenais, 2 A. Provost. Histoire d'Angleterre—1er pr J. Dubuc, 2 A. Tremblay. Géométrie—1er pr J. Dubuc, 2 P. Ledret. Thème anglais—1er pr John McLaughlin, 2 Edward O'Sullivan, O. Jannel. Versions anglaises—1er pr P. Ledret, 2 J. Dubuc. Mémoire—1er pr J. Dubuc, 2 T. Dagenais. Prix d'examen—1er pr J. Dubuc, 2 A. Provost.

VERSIFICATION.

Religion—Prix Alphonse Dazé, Edward O'Sullivan. Excellence—Prix A. Dazé, Elzéar Plante. Vers latins—pr J. McLaughlin. Thèmes latins—pr J. McLaughlin. Versions latines—pr D. Chevrier. Compositions en grec—pr E. O'Sullivan. Histoire du Canada—pr A. Dazé. Arithmétique—pr A. Dazé. Thèmes anglais—pr Jules Thibault. Versions anglaises—pr P. Marion. Mémoire—pr A. Dazé. Prix d'examen—pr J. McLaughlin, Léopold Barbeau.

MÉTHODE.

Religion—1er pr Xiste Bernard, Martin Callaghan, 2 Hercule Bédard, Andrew Tracy, 3 Alfred St. Jean. Excellence—1er pr M. Callaghan, 2 Timothée Kavanagh, 3 Elzéar Riendeau. Thèmes latins—1er pr E. Riendeau, 2 T. Kavanagh, 3 Amédée Chauret. Versions latines—1er pr T. Kavanagh, 2 M. Callaghan, 3 Alfred Champagne. Compositions en grec—1er pr M. Callaghan 2 Edwin Hurtubise, 3 H. Bédard, A. Chauret. Histoire romaine—1er pr O. Mousseau, 2 T. Kavanagh, 3 M. Callaghan. Arithmétique—1er pr T. Kavanagh, 2 A. Gougeon, 3 O. Mousseau. Thèmes anglais—1er pr M. Callaghan, 2 W. Rossiter, 3 J. Delorme. Versions anglaises—1er pr D. Derome, 2 J. Delorme, 3 O. Mousseau. Mémoire—1er pr M. Callaghan, 2 O. Mousseau, A. Champagne, 3 A. Tracy. Prix d'examen—1er pr M. Callaghan, 2 T. Kavanagh, A. Tracy, 3 J. Bernard Delorme, X. Bernard.

SYNTAXE.

Religion—1er pr Olivier Harel, Alphonse Allard, 2 Norbert Prévest, William Lyston. Excellence—1er pr Téléphore Harel, O. Harel, 2 Louis Larrivée. Thèmes latins—1er pr T. Harel, 2 O. Harel. Versions latines—1er pr C. Fitiareault, Aimé Gélinas, 2 O. Harel. Histoire profane—1er pr J. Finn, 2 F. Demers. Thèmes anglais—1er pr W. Lyston, 2 J. Finn. Versions anglaises—1er pr Damase Fortin, 2 T. Harel. Mémoire—1er pr T. Harel, Alfred Meaucotel, 2 L. Larrivée. Prix d'examen—1er pr C. Labelle, 2 O. Harel, T. Harel.

ÉLÉMENTS.—1ÈRE DIVISION.

Religion—1er pr Séverin Lachapelle, 2 Henri Larocque, Constantin Boucher, 3 Joseph Beaudin. Excellence—1er pr Camille Sanctuaire, 2 A. Homond. Thèmes latins—1er pr Michael Nolan, 2 C. Sanctuaire, E. Prud'homme. Versions latines—1er pr C. Sanctuaire, C. Boucher, 2 Joseph Leveillé. Histoire sacrée—1er pr C. Sanctuaire, T. Lachapelle, Léon Gougeon. Mémoire—1er pr C. Sanctuaire, 2 S. Lachapelle. Prix d'examen—1er pr C. Sanctuaire, J. Beaudin, 2 S. Lachapelle.

ÉLÉMENTS.—2ÈME DIVISION.

Excellence—pr Patrick Costello. Exercices français et latins pr George Léonard. Mémoire—pr R. Prud'homme. Prix d'examen, —R. Prud'homme.

MUSIQUE VOCALE.—DIVISION DES GRANDS.

Prix Lucien Proulx, O. Jannel.

DIVISION DES PETITS.

Prix A. Valois, A. Hamelin.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Prix C. Beaubien.

COLLEGE STE. MARIE, MONTREAL.

Analyse Littéraire.—1er prix, Salomon Breault, 2 Crawford Lindsay. Vers Latins.—1er prix Alexander Delannoy, 2 Gaspard LeMoine. Versions Latines.—1er pr Gaspard LeMoine, 2 Crawford Lindsay. Thèmes Grecs.—1er pr Alexander Delannoy, 2 Jean-Baptiste Brosseau. Versions Grecques.—1er pr Crawford Lindsay, 2 Gaspard LeMoine. Histoire.—1er pr Léon Kierzkowski, 2 Gaspard LeMoine. Examen d'Honneur.—Prix Gaspard LeMoine, Crawford Lindsay. Mention Honorable.—Jean-Baptiste Brosseau.—Explication de Virgile.

COURS SUPÉRIEUR.

Excellence.—1er pr Joseph Perry, 2 George T. McDonnell. Diligence.—1er pr Joseph Perry, 2 Dézéry Turgeon. Compositions Françaises.—1er pr Dézéry Turgeon, 2 Charles Bossé. Préceptes et Analyse.—1er pr Maxime Label, 2 Joseph Perry. Vers Latins.—1er pr Maxime Label, 2 Joseph Perry. Thèmes Latins.—1er pr Alexis Giard, 2 Joseph Perry. Versions Latines.—1er pr Joseph Perry, 2 George McDonnell. Thèmes Grecs.—1er pr Alexis Giard, 2 Prime Mathieu. Versions Grecques.—1er pr Joseph Perry, 2 Maxime Label. Histoire et Géographie.—1er pr Joseph Perry, 2 Léopold Laflamme. Examen d'Honneur.—Prix Joseph Perry.—Explication des 5 premiers livres de l'Énéide et de Cicéron *de Officiis*—Prix Maxime Label—Explication des Bucoliques de Virgile et de la Cyropédie.—Mention Honorable—George McDonnell—Explication de Cicéron *de Officiis*.

COURS MOYEN.

Excellence.—1er pr Ernest Desjardins, 2 Rémi Décari. Diligence.—1er pr Rémi Décari, 2 Ernest Desjardins. Français.—1er pr Ernest Desjardins, 2 Joseph Contant. Préceptes et Analyse.—1er pr Ernest Desjardins, 2 Joseph Contant. Thèmes Latins.—1er pr Rémi Décari, 2 Ernest Desjardins. Versions Latines.—1er pr Rémi Décari, 2 Oscar Sauvé. Thèmes Grecs.—1er pr Rémi Décari, 2 Joseph Contant. Versions Grecques.—1er pr Ernest Desjardins, 2 Rémi Décari. Histoire et Géographie.—1er pr Ernest Desjardins, 2 James Smith. Examen d'Honneur—Mention Honorable.—Ernest Desjardins et James Smith.—Explication de César.—Commentaire.—Guerre des Gaules.

COURS INFÉRIEUR.

Excellence.—1er pr Richard G. LaFrenaye, 2 Louis Laframboise. Diligence.—1er pr Richard G. LaFrenaye, 2 Edouard Vinet. Français.—1er pr Joseph Petit, 2 Léonidas Sanguinet. Préceptes et Analyse.—1er pr Napoléon Bienvenu, 2 Joseph Petit. Thèmes Latins.—1er pr Léonidas Sanguinet, 2 Louis Laframboise. Versions Latines.—1er pr Richard G. LaFrenaye, 2 pr Joseph Petit. Préceptes Grecs.—1er pr Joseph Petit, 2 Anthony Joseph. Histoire et Géographie.—1er pr Napoléon Bienvenu, 2 Richard G. LaFrenaye. Examen d'Honneur.—Prix, Richard G. LaFrenaye, Explication de Phédre.

COURS ÉLÉMENTAIRE.—1ÈRE SECTION.

Excellence.—1er pr Edmond Rottot, 2 Odilon Barbeau. Diligence.—1er pr Guillaume Label, 2 John Cheevers. Exercices Français.—1er pr Adélar Racicot, 2 Napoléon Renaud. Préceptes et Analyse.—1er pr Guillaume Label, 2 Edmond Rottot. Thèmes Latins.—1er pr Guillaume Label, 2 Ernest Turgeon. Versions Latines.—1er pr Guillaume Label, 2 Henri LaMothe. Histoire et géographie.—1er pr Edmond Rottot, 2 Ernest d'Orsonnens. Examen d'Honneur.—pr Guillaume Label—Explications de *l'Épître Historie Sacra*.

2È SECTION.

Excellence.—1er pr Alphonse Dandurand, 2 Téléphore Plessis. Diligence.—1er pr F.-Xavier Cardinali, 2 Hercule Beaudry. Français.—1er pr Edmond Renaud, 2 Alphonse Dandurand. Anglais.—1er pr Edward Ermatinger, 2 Alphonse Dandurand. Préceptes et Analyse.—1er pr Téléphore Plessis; 2 Alphonse Dandurand. Latin.—1er pr Téléphore Plessis, 2 F.-Xavier Cardinali. Histoire et Géographie.—1er pr Edward Fullam, 2 Téléphore Plessis. Exercices d'Ollendorff.—1er pr Michael Duggan, 2 Téléphore Plessis. Calligraphie.—1er pr Andrew McAvenney, 2 Avila Rolland.

III.

COURS SPÉCIAUX.—ANGLAIS.

Cours de Rhétorique.—1ère Section.—Prix, Augustus Power. 2e Section.—Prix, Henri Marchand. Cours de Belles-Lettres.—1ère Section.—Prix, Crawford Lindsay. 2e Section.—Prix, Char-

les Harwood. Cours Supérieur.—1er pr Charles Bossé, 2 Cornwallis Monk. Cours Moyen.—1er pr John Duggan, 2 Henri Bouthillier. Cours Inférieur.—1er pr James McDonnell, 2 Charles Drummond. Cours Élémentaire.—1er pr François Turcot, 2 pr John Cheevers.

MATHÉMATIQUES.

Cours de Géométrie.—1er pr Louis H. Drummond, 2 Napoléon Préfontaine. Cours d'Algèbre.—1er pr Gaspard LeMoine, 2 Salomon Breault.

ARITHMÉTIQUE.

Cours Supérieur.—1er pr Joseph Perry, 2 Maxime Label. Cours Moyen.—1er pr John Leaton, 2 Auguste Kaiser. Cours Inférieur.—1er pr Anthony Joseph, 2 Francis Welch. Cours Élémentaire.—1ère Section.—1er pr John Cheevers, 2 Bernard Maguire. 2e Section.—1er pr Andrew McAvenney, 2 Edouard Fullam.

IV.

MUSIQUE.

Division de M. Follenus.—Prix, Thomas Bracken, Alfred Meunier, Joseph Paré. Mention Honorable.—Louis H. Drummond, William Kennagh, John Duggan, John Leaton, Charles McDonnald.

Division de M. Létondal.—Prix, Henri Choquette, Washington Venner. Mention Honorable.—Charles Harwood, Gaspard LeMoine, Félix Sincennes, Alfred Doray.

Division de M. Torrington.—Prix, Napoléon Beaudry, Crawford Lindsay, Dézéry Beaudry. Mention Honorable.—Damase Masson, Hyacinthe Hudon, Emile Fauteux, Joseph Cutaiar, John Cheevers, W. R. Faribault.

V.

DESSIN.

Prix, Charles Bossé, William Kennagh. Mention Honorable.—Emile Carrier, Henry Martin, Daniel Larkin, George DeBlois.

VI.

PRIX D'EXAMEN.

Les examens par écrit et de vive voix ont eu lieu sur toutes les matières d'enseignement. Un prix d'examen est décerné à celui qui a réuni le plus grand nombre de bons points.

Philosophie.—Prix, Edward Johnson. Mention Honorable.—Mathew Elgas, J. E. Robidoux, Alfred Larocque, John Lyons, Francis Queen, Bonaventure Viger. Rhétorique.—Prix, Augustus Power. Mention Honorable.—Louis Drummond. Belles-Lettres.—Prix, Gaspard LeMoine. Mention Honorable.—Crawford Lindsay, A. Delannoy, Léon Kierzkowski, Salomon Breault. Cours Supérieur.—Prix, Dézéry Turgeon. Mention Honorable.—Joseph Perry, Alexis Giard, Maxime Label. Cours Moyen.—Prix, Ernest Desjardins. Mention Honorable.—Joseph Contant, Rémi Décari, James Smith, Edmond Brais, Damase Sincennes, Oscar Sauvé. Cours Inférieur.—Prix, Napoléon Bienvenu, Joseph Petit. Mention Honorable.—Richard G. LaFrenaye, Anthony Joseph, Louis Laframboise, Edmond Vinet. Cours Élémentaire.—1ère Section.—Prix, Guillaume Label. Mention Honorable.—John Cheevers, Francis Hayes, Bernard Maguire. 2e Section.—Prix, Andrew McAvenney. Mention Honorable.—Edward Fullam, Avila Rolland, Téléphore Plessis.

VII.

PRIX D'ACCESSIT.

Philosophie.—Francis Queen, 5 acc.—Rhétorique.—Edmond Boissy, 5 acc.—Belles-Lettres.—Emile Fauteux, 5 acc. Cours Moyen.—Edmond Brais, 4 acc.; Alfred Renaud, 5 acc.; Damase Sincennes, 6 acc. Cours Inférieur.—Joseph Campbell, 5 acc.; Daniel Larkin, 4 acc.; Vincent Gosselin, 6 acc.; Emmanuel l'Archevêque, 6 acc.; Patrick Kirwin, 4 acc. Cours Élémentaire.—1ère Section.—Peter Kaiser, 7 acc. 2e Section.—Némèse Gouin, 4 acc.; Odilon Desrosiers, 6 acc.; Richmond Jordan, 4 acc.; Oscar LeMoine, 4 acc.